



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/42/PV.17

6 octobre 1987

FRANCAIS

APR 1 1987

UNION COMMUNICATION

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 17e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 29 septembre 1987, à 15 heures

Président : M. FLORIN (République démocratique allemande)
Puis : M. LEGWAILA (Botswana)
(Vice-Président)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Papoulias (Grèce)
M. Peres (Israël)
M. van Dunem (Angola)
M. Nguyen Dy Nien (Viet Nam)
M. Acevedo Peralta (El Salvador)
M. Kafé (Comores)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. PAPOULIAS (Grèce) (parle en grec; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, permettez-moi, au nom du Gouvernement grec, de vous féliciter de votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Vous représentez un pays avec lequel la Grèce entretient des liens d'amitié sincère. Votre vaste expérience des affaires internationales et les capacités qui font de vous un éminent diplomate nous garantissent que les travaux de la présente session seront couronnés de succès.

J'aimerais également saisir cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à votre prédécesseur, M. Humayun Rasheed Choudhury, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, pour la compétence et l'efficacité avec lesquelles il a dirigé les travaux de la quarante et unième session de l'Assemblée générale.

J'aimerais en outre rendre hommage au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour le dévouement avec lequel il oeuvre pour défendre la paix, conformément aux décisions de l'Organisation.

Le Ministre des affaires étrangères du Danemark, M. Uffe Ellemann-Jensen, en sa qualité de président de la Communauté européenne, a déjà présenté les vues des 12 Etats membres de la Communauté sur les grands problèmes auxquels nous sommes actuellement confrontés. Ces vues, que nous partageons entièrement, reflètent les activités et les responsabilités internationales de la Communauté, ainsi que les politiques communes arrêtées par ses membres et qui sont axées sur la promotion de la stabilité et de la coopération dans les relations internationales.

Je me contenterai par conséquent de ne parler que de certaines grandes questions qui intéressent tout particulièrement la Grèce.

La promotion du désarmement et le renforcement de la sécurité constituent les objectifs essentiels de la politique de mon gouvernement. Dans le cadre de cette politique, que nous menons avec constance, nous avons encouragé un certain nombre d'initiatives aux niveaux national, régional et international. Le Premier Ministre de la Grèce et les dirigeants des autres pays participant à l'initiative bien connue des Six poursuivent inlassablement leur action en faveur du désarmement nucléaire.

M. Papoulias (Grèce)

Les événements importants de ces jours derniers sont source de grande satisfaction et d'espoir pour l'avenir. L'accord de principe auquel sont parvenus les Etats-Unis et l'Union soviétique en vue de l'élimination des armes nucléaires à portée intermédiaire représente un grand progrès sur la voie de l'interdiction de toutes les armes nucléaires. Nous devrions féliciter les dirigeants des deux superpuissances, le Président Ronald Reagan et le Secrétaire général Mikhail Gorbatchev. Le succès des négociations nous donne de bonnes raisons d'espérer que les relations entre l'Est et l'Ouest continueront de s'améliorer. En même temps, nous voudrions exprimer l'espoir qu'un accord sur la réduction des armes stratégiques de 50 % devienne réalité, de même que l'arrêt complet de tous les essais nucléaire.

M. Papoulias (Grèce)

Toutefois, l'accroissement rapide et continu des armements classiques nous préoccupe également. Les déséquilibres actuels font peser une grave menace sur la paix internationale. Nous sommes certains qu'en faisant preuve de bonne volonté il sera possible de conclure des accords viables sur des réductions équilibrées de ces armements et sur un système efficace de vérification.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner ici, comme je l'ai fait l'an dernier, l'appréhension que nous cause l'utilisation accrue des armes chimiques en violation flagrante des règles et accords internationaux existants. Nous sommes convaincus que l'interdiction complète de la production et de l'utilisation des armes chimiques, et la destruction des stocks existants, doit représenter l'un des objectifs de la communauté internationale.

La réduction de tous les types d'armements est une nécessité impérative dans un monde aux ressources naturelles et à la richesse limitées. Alors que des centaines de millions de gens sur la planète vivent dans une pauvreté extrême et ne sont pas en mesure de développer leurs économies, les énormes dépenses consenties dans le domaine de l'armement constituent une provocation flagrante. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière au résultat de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. L'adoption par consensus de son Document final est un indice encourageant que la communauté internationale a la volonté politique de faire face aux problèmes des pays en développement en réalisant des progrès tangibles dans le domaine du désarmement.

Fidèle à sa politique de la paix et de détente, mon pays a toujours appuyé les efforts de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui permet un dialogue constructif continu entre l'Est et l'Ouest.

Nous avons tout lieu d'espérer que des progrès tangibles marqueront la quatrième phase de la réunion de Vienne qui vient de commencer. Il est heureux que cette réunion ait lieu au moment où l'on redouble d'activités dans le domaine du désarmement classique et où les deux superpuissances sont sur le point d'aboutir à un accord de principe sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire en Europe. Les circonstances dans lesquelles la réunion de Vienne se déroule sont uniques et nous devrions les exploiter à fond pour assurer la sécurité et la promotion de la coopération en Europe.

M. Papoulias (Grèce)

Je tiens à souligner que ce n'est qu'en instaurant un sentiment de confiance que l'on parviendra à maintenir la sécurité, à promouvoir la coopération en Europe et à améliorer le climat politique dans cette région. Il est particulièrement indispensable de promouvoir la confiance au niveau régional. Au terme d'efforts continus, mon gouvernement est fier d'avoir réussi à développer les relations les plus étroites possibles avec la plupart de ses voisins. Connus par le passé comme le "baril de poudre" de l'Europe, les Balkans sont aujourd'hui un modèle de coopération régionale entre des pays aux systèmes politique et économique différents. Je voudrais également souligner la constance et la fermeté avec lesquelles mon gouvernement appuie la proposition de transformer les Balkans en zone exempte d'armes nucléaires et chimiques.

Mon gouvernement accorde également une attention particulière à la sécurité dans la région de la Méditerranée qui est directement liée à celle de la Grèce. Nous avons déclaré à plusieurs reprises qu'il faudrait faire de la Méditerranée une mer de paix, d'amitié et de coopération entre ses peuples. Nous avons fermement appuyé tous les efforts qui ont été déployés en ce sens.

Nous étudions les problèmes internationaux et les considérons simplement du point de vue des pays en jeu, et nous avons tendance à oublier qu'en fin de compte, ce sont les individus qui sont les victimes des conflits internationaux. Lorsque certains pays consacrent des sommes énormes aux armements, au lieu d'affecter ces ressources à des projets de développement nécessaires à l'amélioration du niveau de vie de leur population, en fin de compte, ce sont les individus qui pâtissent. Si, en violation et au mépris flagrants des décisions des Nations Unies, certains pays persistent à mener des politiques qui ont été condamnées, ce sont encore les individus qui souffrent.

Mon gouvernement est profondément préoccupé par la question de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et se soucie beaucoup de la promotion des droits sociaux, économiques et culturels.

Ce problème transcende les relations régionales. Il s'agit d'un problème dont les répercussions sont internationales. Nous sommes particulièrement satisfaits de voir que les Nations Unies poursuivent leurs efforts dans ce domaine et qu'elle ne se laissent pas décourager par les nombreux obstacles qu'elles rencontrent ni par les violations flagrantes des droits de l'homme.

M. Papoulias (Grèce)

Nous sommes convaincus que tous les Etats sont tenus de respecter scrupuleusement les obligations internationales que leur font la Déclaration universelle des droits de l'homme et les instruments internationaux pertinents adoptés depuis. Le respect de ces obligations est un devoir, non un choix. Quant à nous, nous avons toujours condamné sans ambiguïté toute violation des droits de l'homme, où qu'elles interviennent et quel qu'en soit l'auteur.

Le Gouvernement de la Grèce a pris position sans réserve en faveur de l'égalité des sexes. Il a participé activement à tous les efforts régionaux et internationaux tentés pour éliminer complètement toutes les formes de discrimination contre les femmes. Au niveau national, nous avons adopté des politiques en faveur de l'égalité du statut des femmes avec celui des hommes, dans tous les domaines de la vie économique, sociale et culturelle. Aux Nations Unies, nous appuyons activement le renforcement et l'accroissement des activités des commissions qui traitent des questions de la condition de la femme.

Le problème du terrorisme international, même s'il est moins aigu depuis quelques mois, reste un élément déstabilisateur dans les relations internationales. Mon pays a beaucoup souffert du terrorisme. Mon gouvernement continue de condamner toute activité terroriste, quelle que soit son origine. La présente session de l'Assemblée générale est saisie de cette question. Nous espérons qu'avec la coopération de tous les Etats il sera possible de parvenir à des résultats positifs et substantiels et que nous maintiendrons le consensus auquel nous avons abouti au cours de la quarantième session.

Chaque année, les Nations Unies examinent bon nombre d'importantes questions internationales. Ces questions continuent d'être inscrites à l'ordre du jour, ce qui prouve que nous avons fait bien peu de progrès dans leur solution. Il y a toutefois certains faits encourageants.

Nous nous félicitons de l'initiative prise récemment par les chefs d'Etat de cinq pays d'Amérique centrale qui a permis de conclure un accord sur l'application d'un plan de paix dans la région. Nous estimons que c'est là une réalisation remarquable de la part de cinq petits pays qui ont décidé de prendre leur sort en main et d'instaurer des formes de coopération dans leur propre région.

M. Papoulias (Grèce)

Mon gouvernement est convaincu que les pays d'Amérique centrale sont en mesure de régler leurs problèmes de façon pacifique, sans ingérence externe. Nous tenons particulièrement à ce que des procédures démocratiques soient appliquées et à ce que les droits de l'homme et les droits civiques soient respectés, et nous estimons que les propositions de cesser unilatéralement les hostilités permettraient d'améliorer la situation à cet égard.

A notre avis, tous les pays doivent réagir de façon positive à l'appel qui a été lancé à cette tribune pour assurer le succès du plan de paix en Amérique centrale.

Il est de notoriété publique que mon pays accorde une importance particulière à l'évolution de la situation au Moyen-Orient, qui menace non seulement la paix dans la région, mais également la stabilité et la sécurité internationales. Le conflit arabo-israélien n'est toujours pas réglé et aucun changement n'est intervenu dans la situation créée par le recours à la force, l'occupation depuis 1967 de territoires arabes par Israël et l'absence d'un processus de paix complet et autonome.

M. Papoulias (Grèce)

Le fait que l'idée d'une conférence internationale, que mon pays appuie depuis longtemps, semble être plus largement acceptée, même parmi ceux qui, jusqu'à ce jour, s'y opposaient catégoriquement, nous donne quelques raisons d'espérer. La Grèce a appuyé dès le départ l'idée de convoquer une conférence internationale, sous les auspices des Nations Unies, pour trouver une solution au problème du Moyen-Orient. Toutes les parties directement intéressées devraient y participer. Les décisions récentes des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne présentent un cadre satisfaisant pour entamer un processus de paix efficace.

Nous pensons, en outre, que l'Organisation de libération de la Palestine devrait, elle aussi, participer à la Conférence et que les modalités régissant sa participation concernent les pays arabes et, en particulier, les Palestiniens eux-mêmes. La Conférence devrait assumer un rôle important et ne devrait pas se transformer en réunion formelle, pure et simple. Il est évident que les modalités devant régir la Conférence devront être décidées par les parties intéressées, y compris l'OLP en sa qualité de seul représentant légitime du peuple palestinien. Nous espérons qu'il sera possible de surmonter sans plus tarder les derniers obstacles à la convocation de la Conférence.

Nous avons maintes fois souligné que la condition préalable fondamentale à un règlement pacifique du problème du Moyen-Orient était le retrait des troupes israéliennes des territoires arabes occupés. Nous appuyons l'aspiration du peuple palestinien à jouir de son droit fondamental et inaliénable à l'autodétermination, et notamment de son droit à édifier son propre Etat. Mais, en même temps, nous appuyons le droit d'Israël d'exister en tant qu'Etat à l'intérieur de frontières sûres et reconnues internationalement. Néanmoins, Israël ne devrait pas refuser au peuple palestinien ce qu'il recherche à juste titre pour lui-même : le droit à l'existence. La communauté internationale ne saurait non plus tolérer la politique illégale qui se traduit par des mesures arbitraires visant à établir des colonies de peuplement et à créer des faits accomplis dans les territoires occupés. Une telle politique, qui se manifeste également dans le cas de Chypre, tend à altérer le statut juridique des territoires en question - les conditions géographiques, naturelles et démographiques - et à déformer leur histoire et la conscience ou l'identité de leurs habitants.

La situation tragique qui règne au Liban persiste en dépit de faibles lueurs d'espoir d'un règlement pacifique, lueurs qui, malheureusement, s'éteignent

M. Papoulias (Grèce)

rapidement. Mon pays demande une fois de plus aux parties intéressées et à celles qui ont une certaine influence d'œuvrer pacifiquement pour préserver la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Liban et pour éliminer la violence.

Le conflit entre l'Iran et l'Iraq se poursuit sans relâche, malgré les appels et les efforts de la communauté internationale. Nous avons aussi assisté récemment à une recrudescence des tensions dans le Golfe, zone d'importance vitale.

Cette guerre tragique, qui coûte si cher aux deux peuples et l'ampleur des dangers engendrés par la recrudescence des tensions dans le Golfe exigent qu'il soit mis fin aux hostilités et que des pourparlers de paix soient entamés, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 598 (1987). Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général du dévouement et du courage dont il a fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche, au cours de sa mission, pour obtenir le respect et la pleine application de ces résolutions. Je voudrais également insister sur l'importance que mon gouvernement attache à la protection de la liberté de navigation dans la région. J'insiste sur ce point, parce que, malheureusement, mon pays a été victime d'attaques aveugles dirigées contre des vaisseaux de la marine marchande grecque qui ont causé d'énormes dommages matériels et entraîné la perte de vies humaines innocentes.

Malheureusement, la situation qui prévaut en Afrique australe continue de compromettre la paix, la sécurité et la stabilité. La Grèce suit avec un intérêt tout particulier l'évolution de la situation dans la région. Le nombre des victimes de l'apartheid augmente chaque jour. La prolongation de l'état d'urgence et les violations incessantes des droits de l'homme, notamment la détention de dirigeants religieux, de dirigeants syndicaux et d'enfants, le recours à la torture et à la réinstallation forcée de la population noire, la censure stricte exercée sur la presse, sont autant de manifestations qui préoccupent profondément mon gouvernement.

Le Gouvernement grec a maintes fois condamné sans équivoque le système odieux de l'apartheid et la violence qui l'accompagne. Nous demandons au Gouvernement de l'Afrique du Sud d'entamer un dialogue national avec les représentants authentiques de la majorité de la population, afin d'éliminer complètement l'apartheid et d'édifier, par des moyens pacifiques, une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie.

Nous condamnons fermement les actes d'agression et de déstabilisation répétés de l'Afrique du Sud contre la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité

M. Papoulias (Grèce)

territoriale des pays voisins. La Grèce exprime sa solidarité avec les Etats de première ligne, qui devraient pouvoir compter sur le plein appui de la communauté internationale afin d'affronter avec succès les menaces dont ils font l'objet.

En 1986, une réunion extrêmement importante s'est tenue à Lusaka entre des représentants de la Communauté européenne et des représentants des Etats de première ligne; j'y ai personnellement assisté et je demeure convaincu de l'utilité d'une telle réunion. J'espère que nous poursuivrons les efforts en ce sens.

Nous condamnons vigoureusement aussi l'occupation illégale persistante, par l'Afrique du Sud, de la Namibie, dont le peuple se voit refuser le libre exercice de son droit fondamental à l'autodétermination et à l'indépendance. La résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité constitue la seule base internationalement reconnue pour un règlement pacifique du problème. Le Gouvernement grec rejette catégoriquement toute tentative visant à subordonner la mise en oeuvre de la résolution 435 (1978) à des questions extrinsèques, tout comme il rejette les tactiques dilatoires auxquelles on recourt à cette fin. Nous considérons l'instauration d'une prétendue administration intérimaire en Namibie comme nulle et non avenue.

Le Gouvernement grec s'inquiète de la situation dangereuse qui prévaut dans deux régions de l'Asie, l'Afghanistan et le Kampuchea. Il est regrettable que les efforts diplomatiques déployés pour y trouver une solution n'aient pas encore abouti aux résultats escomptés.

Conséquents avec nous-mêmes, nous condamnons tous les cas d'invasion et d'occupation ainsi que tous les efforts tentés pour créer des faits accomplis. C'est pourquoi nous estimons que, tant que les troupes étrangères ne se retireront ni de l'Afghanistan ni du Kampuchea conformément aux résolutions des Nations Unies, il sera impossible de trouver une solution viable. Il faut absolument mettre un terme aux effusions de sang et aux souffrances du peuple de ces deux pays.

S'agissant de la situation dans la péninsule Coréenne, nous espérons qu'il sera possible de trouver une solution juste et pacifique qui soit bénéfique au peuple coréen dans son ensemble, conformément aux principes généralement acceptés du droit international. Nous pensons qu'en encourageant l'adoption de mesures susceptibles de renforcer la confiance dans la péninsule Coréenne, il sera possible de créer les conditions qui permettront aux Jeux olympiques de 1988 de se dérouler dans une atmosphère de coopération et non de confrontation.

M. Papoulias (Grèce)

La situation économique internationale est encore précaire. Les déséquilibres persistent, les taux de croissance sont bas, l'avenir est incertain. Nous devons reprendre la voie d'une croissance élevée et stable pour trouver des solutions aux problèmes de la dette des pays en développement et pour améliorer les conditions du marché pour leurs produits de base.

La crise de la dette extérieure du tiers monde doit se régler par le dialogue et par une plus grande compréhension du problème au niveau de la communauté internationale. Nous ne devons pas perdre de vue la dimension politique du problème. Les peuples des pays de plus en plus endettés, qui assument le fardeau insupportable de la dette extérieure, sont privés des conditions qui leur permettraient de vivre dans la dignité. En conséquence, des troubles sociaux surgissent.

M. Papoulias (Grèce)

Les bas prix des matières premières ont nettement diminué les recettes à l'exportation d'un grand nombre de pays en développement. Ces pays rencontrent de sérieuses difficultés pour acquitter le service de leur dette extérieure, bien qu'ils aient mis en place des programmes stricts de stabilisation.

Malheureusement, l'aide au développement qui est accordée à ces pays, de même que les mouvements de capitaux nouveaux provenant du système financier international, n'ont pas encore atteint des niveaux tels que ces politiques de stabilisation puissent être appliquées avec succès. C'est pourquoi les efforts de développement accusent du retard.

Le texte final, adopté à la septième session de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a fourni un cadre pour des solutions de redressement. Dans le même temps, les instances internationales, et plus particulièrement le Fonds monétaire international, dont la réunion annuelle commence aujourd'hui, doivent faire preuve d'imagination et de courage dans la recherche des solutions. J'en viens maintenant à une question qui intéresse tout particulièrement la nation grecque et qui, au cours de ces dernières années, a été régulièrement examinée par l'Organisation des Nations Unies. Je veux parler du problème de Chypre dont la persistance est une menace sérieuse pour la paix et la sécurité, non pas uniquement dans le voisinage immédiat, mais également dans la région plus vaste de la Méditerranée orientale.

Cela fait plus de 13 ans que l'armée turque, en violation flagrante des principes fondamentaux du droit international, a envahi Chypre et occupé une grande partie du territoire de la République. Après l'invasion, la première réaction d'Ankara a été d'essayer de stabiliser son occupation militaire et de chasser les Chypriotes grecs qui n'avaient pas encore pris la fuite et qui devenaient ainsi des réfugiés dans leur propre pays. Ensuite, Ankara a tenté de modifier la composition démographique de l'île en favorisant un afflux massif de colons qui furent organisés politiquement afin d'appuyer le gouvernement illégal dont l'existence dépendait de la présence tout aussi illégale de l'armée d'occupation. De plus, en détruisant le patrimoine culturel au nord de Chypre, en pillant les églises, en modifiant le nom des localités, Ankara s'efforçait d'imposer la partition et de créer deux Etats séparés pour détruire l'unité de Chypre.

Depuis 13 ans la Turquie évite systématiquement toute discussion sur des sujets qui sont, par définition, d'une importance primordiale, à savoir le retrait de l'armée d'occupation, la conclusion d'un accord sur un système de garanties qui

M. Papoulias (Grèce)

empêcherait Ankara de trouver des prétextes à son invasion, le départ des colons et l'application des droits élémentaires de l'homme que sont la liberté de mouvement, la liberté d'installation et le droit à la propriété.

Toutes ces questions qui devraient, cela va de soi, occuper une place centrale dans les consultations, se heurtent au refus d'Ankara d'en discuter. Au contraire, Ankara a bien précisé, dans maintes déclarations faites par les dirigeants turcs ou par les dirigeants chypriotes turcs que la Turquie n'avait nullement l'intention de retirer ses forces militaires du territoire de Chypre. Elle renforce systématiquement sa présence militaire en faisant venir de nouveaux blindés et en augmentant les effectifs militaires. Le rapport présenté récemment par le Secrétaire général au Conseil de sécurité donne une idée extrêmement claire de la situation dans la région et souligne d'autres activités de Turcs et de Chypriotes turcs dont le seul but est de consolider l'occupation illégale.

Le Gouvernement de la République de Chypre, pour essayer d'aider le Secrétaire général à mener à bien sa mission de bons offices, a proposé d'autres procédures pour étudier les questions que j'ai énumérées ci-dessus : il a préconisé soit une réunion à un haut niveau, soit une conférence internationale. Le Gouvernement grec appuie pleinement la position du Gouvernement de la République de Chypre selon laquelle avant de discuter de toutes autres questions qui sont liées au problème, il convient d'examiner d'abord les questions fondamentales à savoir le retrait de l'armée d'occupation et le départ des colons, l'instauration d'un nouveau système de garanties internationales élargies, la possibilité d'intervention unilatérale et les trois libertés.

Il convient d'insister tout particulièrement sur le fait que jusqu'à présent la Turquie a toujours refusé de discuter de ces questions. Cette attitude montre clairement ses buts ultimes. Elle veut amener le Gouvernement de la République de Chypre à accepter un système constitutionnel qui servirait uniquement les intérêts de la Turquie et qui ne prévoierait aucune disposition quant au retrait de l'armée d'occupation, au départ des colons et à la restauration de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la République de Chypre. La position d'Ankara est sans doute possible une provocation lorsqu'elle déclare qu'une discussion du problème critique de Chypre à la présente session constitue une manifestation d'intransigeance. Au vrai, je suis surpris d'un tel argument qui reflète le plus profond mépris à l'égard des Nations Unies et du droit inaliénable de tout Etat Membre souverain à recourir à l'Organisation en cas de violation des principes de la Charte et des résolutions des organes des Nations Unies.

M. Papoulias (Grèce)

Face à une telle situation, nous devons faire notre devoir. Il serait lamentable et dangereux de se borner à formuler des espoirs et à déplorer l'absence de progrès. Je crois que le moment est venu pour chacun de nous d'assumer ses responsabilités et de bien préciser qu'il n'est pas question d'accepter la force pour régler les problèmes internationaux.

La Grèce est convaincue qu'il faut apporter une solution juste et viable à la question de Chypre dans le cadre des Nations Unies et, plus précisément, en appliquant les nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité qui indiquent clairement et sans ambiguïté les moyens de régler toutes ces grandes questions.

Il est tout naturel de s'en remettre aux Nations Unies pour trouver une solution juste et viable au problème de Chypre. Toute injustice, commise dans quelque région du monde que ce soit, est une injustice commise envers l'humanité. C'est donc le devoir de l'humanité de la réparer.

M. PERES (Israël) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre élection à la tête de l'Assemblée générale.

Je saisis cette occasion pour dire que nous appuyons les efforts inlassables déployés par cet émissaire de la paix et de la bonne volonté qu'est le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar.

Dans un monde rendu cynique par la compétition armée croissante entre les superpuissances, et effrayé des techniques qu'il a déchaînées, le peuple d'Israël se félicite de ce que les Etats-Unis et l'Union soviétique soient prêts à entamer un processus de désarmement nucléaire. Il ne s'agit pas seulement d'un accord technique. Il s'agit d'un postulat politique : nous ne pouvons plus trouver de réponse militaire à des problèmes politiques. Ce qu'il faut, ce sont des réponses politiques à la menace militaire.

M. Peres (Israël)

Le monde est toujours divisé. Si au niveau mondial les parties semblent se rapprocher lentement d'un compromis, au niveau régional, en revanche, les passions persistent.

Aujourd'hui, les mines qui menacent les voies d'eau internationales sont des symboles, non pas du caractère moderne de la guerre, mais de sa persistance. Dans notre région, les mines de l'extrémisme affleurent juste à la surface. Elles peuvent exploser au moment où on s'y attend le moins. Ainsi, nous appuyons les efforts tentés pour instaurer un cessez-le-feu durable dans le golfe Persique. A proximité de la source de pétrole la plus importante du monde, deux flammes dégagent des nuages de fumée qui obscurcissent l'horizon : la flamme du fondamentalisme qui veut étouffer la voix de la modération, et la flamme de la belligérance, reliquat du conflit arabo-israélien, apparemment calme, mais qui est loin d'être éteinte. Chaque flamme attise l'autre.

Jamais auparavant la menace de l'extrémisme n'a été aussi dangereuse, jamais auparavant les forces modérées du Moyen-Orient, des deux côtés, n'ont été plus proches d'une entente qu'aujourd'hui. Aussi bien les Arabes que les Israéliens ne peuvent être en paix avec eux-mêmes que s'ils parviennent à être en paix les uns avec les autres. Le fondamentalisme menace la modération. La belligérance consume les ressources qui pourraient permettre d'endiguer l'extrémisme. Les Arabes s'inquiètent de la poussée du fondamentalisme alors qu'ils sont aux prises avec une course aux armements prohibitive et qu'ils doivent tenir compte des espoirs bien légitimes d'une population qui croît très rapidement. Les Israéliens s'inquiètent d'une démographie façonnée par la guerre alors qu'ils doivent continuer, pour la galerie, de défendre le "petit nombre" contre "le grand nombre".

C'est le lourd tribut des flammes de la région. Elles peuvent encore être alimentées, mais elles peuvent également être éteintes. Les actes que nous accomplissons aujourd'hui peuvent soit déclencher des forces de destruction sans précédent, soit nous faire entrevoir une nouvelle terre promise.

Israël célèbre son quarantième anniversaire. Quarante ans d'hostilités et de guerres. Des cendres de l'holocauste nous avons dû faire naître une vie nouvelle, au fur et à mesure que les biographies tragiques fusionnaient dans l'espoir. Nous sommes retournés à la source de notre foi, au berceau de nos valeurs bibliques. La langue des prophètes fait maintenant écho à la joie des enfants dans les montagnes et les vallées où elle a pris naissance. Les déserts sont devenus des jardins, le

M. Peres (Israël)

talent de l'homme a créé des industries. Aucune situation d'urgence n'a retardé l'évolution de l'esprit démocratique, aucune guerre n'a empêché l'édification d'une société juste et d'une économie moderne.

L'analogie historique est source d'inspiration : pendant 40 ans, notre peuple a erré dans le désert avant que Moïse ne le conduise à la terre promise.

Aujourd'hui, après 40 ans d'errance dans le désert de l'hostilité, nous sommes à l'aube d'une nouvelle promesse pour nos enfants, et pour ceux de nos voisins : vivre dans l'entente en dépit des différences, déterminer leur propre destin sans ingérence de forces armées motivées par la haine. Pouvons-nous leur offrir un Moyen-Orient où le défi intellectuel est la conquête de l'homme sur la nature, où la conquête de l'homme par l'homme n'existe plus? En bref, leur apporter la paix?

Nous nous souvenons des dernières paroles prononcées par Moïse avant de se séparer de son peuple aux abords de la terre promise. Il a reconnu qu'il ne pouvait pas le vêtir convenablement ni le nourrir de pain frais et il lui a donné le droit de choisir :

"La vie et la mort je les donne en face de vous,

La bénédiction et la malédiction.

Choisis la vie afin que tu vives, toi et ta semence." (Deutéronome 30,19)

Je parle avec un sentiment d'urgence car les prochains mois pourraient être cruciaux. Au cours de cette brève période nous pouvons entamer des négociations sur l'une des questions les plus importantes de notre époque, ou manquer l'arche d'espoir. Cette brève période peut engendrer la percée longtemps attendue ou la paralysie politique. La confiance édiflée soigneusement, presque tacitement, entre plusieurs parties dans la région, pourrait bien s'envoler. Une coalition de paix, formée de liens fragiles, pourrait bien s'effondrer, peut-être définitivement. Les crises actuelles, dans le golfe Persique ou au Liban, pourraient prendre un tour inattendu; les espoirs déçus de progrès pourraient engendrer de nouvelles coalitions d'hostilités. Ainsi, en l'absence d'un processus de paix vibrant, les cieux politiques pourraient redevenir capricieux et assécher une région assoiffée.

Sur ces perspectives incertaines se détache une situation de fait sans précédent, mais précaire : les parties directement impliquées dans le conflit envisagent la possibilité d'entamer des négociations. En effet, il y a deux ans, et les Arabes et les Israéliens ont annoncé à cette tribune qu'ils appuyaient l'initiative actuelle de paix. De plus, depuis lors, de nouveaux progrès ont été

M. Peres (Israël)

accomplis. Nous avons ranimés nos liens de paix avec l'Egypte et intensifié le dialogue avec ses dirigeants et son peuple. Nous avons découvert en le Président Mubarak l'artisan prêt à assurer à son peuple une vie meilleure, et créer des liens pour instaurer une paix globale dans la région.

Sous les cèdres de la montagne d'Ifrane, nous avons rencontré un dirigeant courageux : le Roi Hassan du Maroc qui a lancé un appel pour la paix, d'une voix haute et claire.

Sur l'autre rive du Jourdain, riche en histoire et pauvre en eau, nous avons entendu l'écho de la voix du Roi Hussein, chef expérimenté qui souhaite, comme nous, tirer nos peuples de l'obscurité des anciennes hostilités pour les conduire vers les oasis nouvelles de la paix, de la sécurité et du développement.

Sur la Rive occidentale et à Gaza, nous assistons à un changement imprévisible. De nombreux Palestiniens semblent être parvenus à la conclusion que la violence ne mène à rien; que le dialogue ne devrait pas être différé. Ils sont prêts à négocier au sein d'une délégation jordano-palestinienne pour résoudre les problèmes, et nous souhaitons tous résoudre le problème palestinien.

M. Peres (Israël)

Nous avons tous mûri politiquement du fait des échecs répétés des efforts visant à mettre au point des plans de paix pour notre région; nous avons compris qu'aucun n'était acceptable en tant que condition préalable à la négociation car le but de celle-ci est de trouver des solutions auxquelles on ne pourrait parvenir autrement. C'est ainsi que ces trois dernières années, nous avons concentré nos efforts sur le plan le plus prometteur, à savoir engager des négociations sans préjuger de leur issue.

Il y a cinq mois, ces efforts se sont concrétisés, trouvant leur expression dans un document mis au point avec l'aide d'émissaires américains dont les efforts inlassables et créateurs sont pour beaucoup dans ce qui a été accompli. Ce texte constituait un terrain d'entente reposant sur cinq principes.

Premièrement, l'objectif est la paix, et les négociations directes sont le moyen d'y parvenir.

Deuxièmement, une conférence internationale ouvre la voie à des négociations directes. Une fois convoquée, elle devrait aboutir immédiatement à des négociations bilatérales, face à face.

Troisièmement, la Conférence n'imposera pas un règlement ou des accords de veto réalisés bilatéralement.

Quatrièmement, ceux qui participeront à la Conférence devront accepter les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité et renoncer au terrorisme et à la violence.

Cinquièmement, les négociations doivent résoudre le problème palestinien sous tous ses aspects. On doit y parvenir grâce à des négociations entre la délégation jordano-palestinienne et la délégation israélienne.

Sixièmement, les négociations seront menées de façon indépendante dans trois comités bilatéraux géographiques, le premier comprenant une délégation jordano-palestinienne et une délégation israélienne, le deuxième une délégation syrienne et une délégation israélienne, et le troisième une délégation libanaise et une délégation israélienne. Toutes les délégations, ainsi qu'une délégation égyptienne, seront admises à participer à un quatrième comité, celui-ci multilatéral.

Septièmement, alors que les comités bilatéraux se consacreront à la solution des conflits du passé, le Comité multilatéral examinera les possibilités les plus prometteuses pour l'avenir de la région.

M. Peres (Israël)

Huitièmement, les cinq membres permanents doivent servir d'intermédiaires chargés de mettre en contact les parties et de légitimer le processus permettant aux parties de négocier librement et directement, sans participation inopinée - et parfois divisée - de l'extérieur. Il ne s'agit pas là d'un rôle de pure forme, mais d'un rôle essentiel devant faciliter les négociations.

Israël est uni dans sa quête de paix, dans son désir de négocier directement avec ses voisins. Nous divergeons sur la méthode à adopter pour favoriser le processus. La perspective d'une conférence internationale suscite l'opposition de certains milieux israéliens, alors que d'autres y voient une ouverture.

Le Gouvernement israélien est divisé sur la question et n'a toujours pas pris de décision. Tout dépend dans une large mesure de la nature de la Conférence. A moins que les membres permanents du Conseil de sécurité ne se rallient au consensus actuel, au lieu d'insister sur leurs vieilles préférences, la Conférence internationale demeurera un simple slogan.

Nous demandons à l'Union soviétique de reconnaître la bonne foi avec laquelle nous nous efforçons de parvenir à la paix, de la même façon que nous reconnaissons sa volonté de faire de la glasnost un mode de vie. L'Union soviétique n'est pas notre ennemie. Elle doit être consciente de notre attachement historique et familial à nos frères qui vivent sur son territoire. Nous lançons un appel à la nouvelle direction de Moscou pour qu'elle permette aux Juifs d'exprimer librement leur identité et de renouer avec leur destin sur la terre de leurs ancêtres.

Nous demandons instamment à la République populaire de Chine, grand pays que nous respectons, de ne pas être timorée ou partielle dans son appui à de libres négociations.

Tant à Moscou qu'à Beijing, nous disons franchement que les relations diplomatiques ne sont pas le prix de la paix, mais un moyen de communication. Ceux qui veulent participer à l'instauration de la paix ne peuvent pas se contenter d'avoir des relations avec l'une seule des parties rivales.

Je voudrais m'adresser au peuple palestinien : le temps de la récrimination et des blâmes est révolu. Ils n'ont amené que violence et terreur. Il est temps maintenant de renoncer à la violence, de dialoguer et de cheminer ensemble vers une toute autre destinée. Alors, leurs enfants comme les nôtres vivront dans la dignité, auront le droit de s'exprimer et jouiront de la liberté et de la paix. Nous, qui avons connu la domination d'autrui, nous ne voulons pas dominer les autres. Nous, qui avons cherché la justice et la sécurité, nous ne voulons pas en priver les autres.

M. Peres (Israël)

Depuis 40 ans, cette vieille région chargée d'histoire est devenue - non pas par choix - un polygone d'essais pour les techniques de la guerre. On compte par milliers les pertes tragiques en vies humaines, et des milliards de dollars ont été dépensés en pure perte.

Nous ne pouvons pas refaire l'histoire mais nous pouvons préparer l'avenir de façon que notre région puisse devenir un terrain d'essais pour la science et la technologie afin de créer une nouvelle source de croissance, un avenir où la paix attirera les investissements économiques, un avenir où les ressources économisées grâce à la limitation de la course aux armements seront investies dans l'enseignement élémentaire et supérieur.

C'est cette perspective d'un nouvel avenir qui a fait naître l'idée qu'à la suite de l'ouverture de négociations politiques pourrait se tenir une conférence économique, sans qu'il y ait de lien politique entre l'une et l'autre. Elle réunirait ceux qui ont intérêt à voir régner la stabilité dans la région et la capacité d'y contribuer, et pourrait constituer un plan particulièrement original de développement régional.

A ceux qui prêchent l'indécision, à ceux qui nourrissent encore l'illusion d'un statu quo tranquille, nous disons : le temps est venu pour nous de choisir. Les décisions d'aujourd'hui détermineront le sort de nos peuples dans les décennies à venir.

Nous avons le choix entre la haine et le dialogue, la suspicion et l'espoir; nous avons le choix entre investir dans une course aux armements sans fin et investir dans le bien-être de nos peuples; nous avons le choix entre l'extrémisme et la modération, l'intégrisme et la raison. Nous avons choisi d'empêcher la prochaine guerre. Il nous appartient de faire des mois à venir le temps de la raison.

Je me réjouis de la prochaine visite du Secrétaire Shultz dans notre région, qui nous offrira l'occasion de négocier les obstacles qui demeurent.

M. Peres (Israël)

Je suis convaincu qu'il n'y a pas de conflits sans espoir de solution, mais des gens qui ont perdu l'espoir dans leur recherche de solutions. Je suis convaincu que le véritable conflit aujourd'hui au Moyen-Orient n'est pas entre les Juifs et les Musulmans, entre les Arabes et les Israéliens, entre les Palestiniens et les sionistes, mais il est entre des dirigeants tournés vers le passé et des dirigeants tournés vers l'avenir, entre ceux qui se sont résignés au fatalisme de la guerre et ceux qui sont décidés à modifier ce destin. Pour l'avenir de nos enfants et pour de meilleurs lendemains, nous devons tous nous opposer à ceux qui préconisent la guerre.

Nous disons aux partisans de la destruction : il n'y a pas de guerre sainte, il n'y a que des vies humaines sacrées.

Le premier jour de notre indépendance, j'ai appris de mon mentor, David Ben Gourion, que la paix est le plus haut degré de la sécurité et que l'aptitude à répondre aux appels de la morale est le plus haut degré de la sagesse.

M. VAN DUNEM (Angola) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter au nom de mon gouvernement, pour votre élection unanime à la présidence des travaux de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Votre élection est, sans nul doute, la reconnaissance de votre expérience, de votre dévouement personnel à la lutte que mène la communauté internationale en faveur des droits des peuples à la liberté et à l'indépendance, de même qu'un hommage bien mérité rendu au pays dont vous êtes un très digne représentant. Je voudrais par conséquent saisir cette occasion pour vous souhaiter les meilleurs voeux de succès dans l'accomplissement de votre tâche.

Qu'il me soit permis également de saisir cette occasion pour exprimer mon appréciation à votre prédécesseur, S. E. M. Choudhury du Bangladesh, pour la façon brillante et clairvoyante dont il a su surmonter les obstacles qui se sont dressés au cours de son mandat et mener à bien sa difficile mission.

Il serait impardonnable que je ne saisisse pas aussi cette occasion pour témoigner notre reconnaissance à S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, pour ses efforts inlassables dans la recherche des solutions aux multiples problèmes auxquels l'humanité fait encore face et pour son attachement aux principes fondamentaux de cette noble organisation, en dépit des moyens limités dont il dispose et des circonstances politiques et économiques combien difficiles qui caractérisent le monde d'aujourd'hui.

M. van Dunem (Angola)

Qu'il me soit permis aussi de saluer M. Reed, Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale, pour sa récente nomination aux hautes fonctions qu'il occupe maintenant.

Chaque année, à cette même époque, les représentants de la plupart des nations du globe se réunissent dans cette même salle pour aborder les questions qui affligent l'humanité et pour essayer d'y trouver des solutions durables. Malgré cela, le spectre de la famine, de la sécheresse, du sous-développement et de la dette extérieure continue à hanter l'esprit des responsables des pays moins développés, facteurs qui, associés à la course effrénée aux armements, surtout nucléaires, ne laissent pas de poser de graves menaces à la paix et à la sécurité internationales.

Par ailleurs, la course aux armements demeure, à notre avis, une grave menace pour la survie de l'humanité tout entière.

Le Gouvernement de la République populaire d'Angola est convaincu qu'une politique de dialogue et de concertation est la seule garantie d'une véritable politique tendant à diminuer les conflits et les tensions entre les nations, créant ainsi un climat de confiance qui favorise non seulement le règlement pacifique des différends, mais aussi le désarmement.

C'est pourquoi nous saluons la rencontre historique entre les leaders de la République démocratique allemande et de la République fédérale d'Allemagne qui a eu lieu il y a moins de trois semaines, ainsi que l'accord de principe auquel sont parvenus l'Union soviétique et les Etats-Unis il y a quelques jours en vue de la signature d'un traité portant sur l'élimination totale des armes nucléaires de moyenne portée en Europe.

Les problèmes du développement sont indissociables du problème de la paix. Sans paix il n'y a pas de stabilité, et sans stabilité il n'y aura pas de développement possible.

La mise en oeuvre des programmes de développement dans nos pays est indissociable de la stabilité politique et économique. Elle exige la résolution des conflits dits régionaux auxquels quelques-uns de nos pays sont de près ou de loin confrontés. A notre humble avis, ces efforts pour la paix doivent être menés par la communauté internationale tout entière.

C'est pourquoi le Gouvernement de la République populaire d'Angola appuie l'idée de la création d'un fonds pour le développement économique et social des pays en voie de développement. En effet, les problèmes du sous-développement

M. van Dunem (Angola)

auxquels sont confrontés la plupart des pays du tiers monde creusent de plus en plus le fossé qui existe déjà entre les nations pauvres et les nations nanties et constituent une menace grave à la paix et à la sécurité internationales.

Dans ce contexte, nous saluons la tenue, sous les auspices des Nations Unies, de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. Certes, beaucoup reste encore à faire et le Document final comporte de nombreuses lacunes et ne reflète pas tous les espoirs des pays sous-développés, en particulier celui de la création du fonds de développement des pays en voie de développement. La tenue et l'adoption par consensus d'un document final de la Conférence, malgré des tentatives visant à la faire échouer, représentent toutefois déjà un jalon important dans la voie que nous recherchons tous. C'est un début, et nous espérons que cette tendance persistera et s'amplifiera pour aboutir à des résultats beaucoup plus importants et plus concrets en faveur de la paix et du développement.

Animés du désir de contribuer à la réalisation des objectifs de la Charte des Nations Unies, les pays africains n'épargnent aucun effort en vue de maintenir notre continent libre d'armes nucléaires. La République populaire d'Angola considère que la proclamation de l'Atlantique sud comme une zone de paix et de coopération, libre d'armes nucléaires et de pactes militaires, est un moyen sûr de garantir la coexistence pacifique. Dans ce cadre, l'indépendance de la Namibie sur la base de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et l'élimination de l'apartheid contribueraient aussi au renforcement de la sécurité internationale et à la coopération dans la région dans l'intérêt mutuel des pays de l'Atlantique sud.

M. van Dunem (Angola)

Qu'il me soit permis d'exprimer notre profonde gratitude pour les efforts inlassables entrepris par la communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies en vue de trouver des solutions équitables et durables aux problèmes de notre temps.

Cependant, je ne pourrais manquer d'exprimer ma préoccupation devant de nombreuses questions qui demeurent encore sans solution comme c'est le cas, par exemple, de la décolonisation, de l'apartheid, de la famine et de la sécheresse.

Depuis son indépendance, il y a presque 12 ans, le Gouvernement de la République populaire d'Angola suit une politique de non-alignement et de coexistence pacifique. Cette politique est consignée dans sa loi constitutionnelle qui établit d'une manière aussi claire que possible l'intention d'entretenir des relations diplomatiques avec tous les pays du monde, sur la base du respect mutuel, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de la non-agression et de la non-ingérence dans les affaires intérieures de chaque Etat et du respect des normes du droit international qui régissent les relations entre Etats indépendants.

Malheureusement, c'est dans cette sous-région, l'Afrique australe, qu'un régime aussi rétrograde et anachronique que celui de l'Afrique du Sud raciste continue à bafouer les résolutions de l'ONU et se permet, avec toute son arrogance et en toute impunité, de mener des actions de subversion et de déstabilisation des pays de la région, dont le mien, dans le seul but de perpétuer son occupation illégale de la Namibie et de surseoir à l'élimination de l'odieux système de l'apartheid.

Notre peuple, est un peuple épris de paix et de justice, mais la réalité veut que, depuis l'accession de notre pays à l'indépendance, il n'ait pas connu un seul jour de paix, victime qu'il est des agressions armées du régime raciste de l'Afrique du Sud, dans une guerre non déclarée qui lui est imposée. Notre peuple et notre gouvernement sont donc obligés de consentir d'énormes sacrifices, dans la mesure où les effets de la guerre se font sentir considérablement sur leurs ressources financières, matérielles et humaines et, qui plus est, conditionnent le développement économique et social du pays.

Dans cette guerre injuste qui nous est imposée par l'Afrique du Sud, les enfants, les femmes et les vieillards sans défense et les infrastructures de base, telles que ponts, routes, chemins de fer, hôpitaux, écoles et installations industrielles ne sont pas épargnés et constituent les cibles préférées de l'armée sud-africaine et de ses forces auxiliaires de l'UNITA.

On estime aujourd'hui à plus de 12 milliards de dollars des Etats-Unis les dégâts et préjudices subis par notre pays à cause des atrocités commises par

M. van Dunem (Angola)

l'armée régulière sud-africaine et les fantoches de l'UNITA. Dans ce calcul, nous ne comptons pas le manque à gagner résultant de notre obligation de maintenir sous les drapeaux des jeunes gens qui pourraient, s'ils étaient dans les usines ou dans les écoles, contribuer à augmenter la production et le niveau de vie de nos populations.

Ce à quoi notre peuple aspire, après une indépendance conquise au prix de grands sacrifices, c'est de pouvoir jouir de la paix en vue de la reconstruction du pays et de l'édification d'une nation forte par la mise en valeur de vastes potentialités naturelles que son sol recèle.

Contrairement à ce que certains médias font croire, il n'y a chez nous aucune guerre civile. Ce dont en fait il s'agit, c'est d'une véritable invasion étrangère contre un Etat Membre des Nations Unies, de l'Organisation de l'unité africaine et du Mouvement des pays non alignés, dont une partie de son territoire demeure occupée par les troupes racistes d'Afrique du Sud. C'est pourquoi la République populaire d'Angola continue d'exiger le retrait immédiat et inconditionnel des troupes sud-africaines de la partie méridionale de son territoire.

L'Afrique du Sud se sert du territoire namibien comme d'un tremplin pour mener des agressions contre le territoire angolais. Aussi, les bases militaires sud-africaines dans lesquelles sont entraînés les bandits armés et les mercenaires qui sont ensuite introduits sur notre territoire et, d'où partent les troupes sud-africaines qui font des incursions dans notre pays, se trouvent au nord de la Namibie occupée.

Devant ces faits et se fondant sur les droits que lui reconnaissent le droit international et les dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies, notamment son Article 51, le Gouvernement de la République populaire d'Angola a fait appel à l'aide des pays amis et, en particulier Cuba et l'Union soviétique, aide dont nous tenons encore une fois, ici, à les remercier.

Cependant, conscient de la complexité de la situation qui prévaut en Afrique australe et dans le but de débloquer l'impasse créée par l'Afrique du Sud et ses alliés en ce qui concerne la mise en oeuvre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Gouvernement de la République populaire d'Angola a soumis la plateforme des négociations globales contenues dans la lettre datée du 17 novembre 1984, adressée au Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, par le Président de la République populaire d'Angola, S. E. M. José Eduardo Dos Santos.

M. van Dunem (Angola)

Malgré ce geste de compréhension et de bonne volonté de la part du Gouvernement angolais, le plan pour l'indépendance de la Namibie se heurte toujours à l'intransigeance du Gouvernement de l'Afrique du Sud et de ses alliés.

Aussi, une fois de plus, dans un esprit de coopération et d'ouverture, mon gouvernement vient de proposer, tout récemment, aux parties intéressées, les bases générales d'un accord global pour le règlement de la question namibienne, solution qui tient compte non seulement du droit légitime du peuple de la Namibie, sous le leadership de son unique et authentique représentant, la SWAPO, à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies, mais aussi du droit des autres pays de la région à vivre en paix et en sécurité. L'accord devrait être signé par les représentants des Gouvernements de l'Angola, de Cuba, de l'Afrique du Sud et par la SWAPO, sous les auspices du Conseil de sécurité ou de ses membres permanents.

D'ailleurs, les récents pourparlers tenus à Luanda entre les représentants du Gouvernement angolais et de l'Administration des Etats-Unis démontrent clairement la disponibilité permanente de mon gouvernement dans la recherche de la solution aux problèmes de la paix et de la sécurité en Afrique australe. C'est au régime d'Afrique du Sud et à l'Administration américaine qu'il revient maintenant d'accepter ou de rejeter cette nouvelle branche d'olivier. S'ils persistent dans leur obstination, l'histoire se chargera de les juger, car, en prétendant lier la mise en oeuvre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies au retrait des troupes internationalistes cubaines de l'Angola, le régime sud-africain et ses alliés ne font que se servir d'un prétexte aussi lâche que fallacieux pour empêcher l'indépendance de la Namibie et permettre à l'Afrique du Sud de continuer à utiliser ce territoire comme base d'agression et de déstabilisation contre la République populaire d'Angola et d'autres Etats de l'Afrique australe, compromettant ainsi nos efforts de reconstruction nationale.

Vingt ans se sont déjà écoulés depuis la création du Conseil des Nations Unies pour la Namibie. Cependant, force nous est de constater que l'exécution de son mandat se heurte à l'intransigeance du régime de l'apartheid. Un tel comportement n'est possible qu'en raison du soutien et des encouragements que certains pays occidentaux continuent de lui apporter.

M. van Dunem (Angola)

L'occupation illégale de la Namibie par le régime d'Afrique du Sud exige donc, de la communauté internationale, la prise de mesures énergiques afin que l'ordre juridique international soit rétabli.

Nous assistons en Afrique du Sud à des confrontations très violentes entre le pouvoir de la minorité raciste blanche, d'un côté, et le peuple noir opprimé et exploité, de l'autre. Des faits nouveaux, cependant, y ont récemment vu le jour. Certains éléments de la minorité blanche commencent à comprendre que seule une politique de dialogue et de concorde pourrait encore éviter un bain de sang, aux conséquences imprévisibles. C'est ainsi qu'une délégation de Sud-Africains blancs a rencontré une délégation de l'ANC au Sénégal. C'est une preuve de plus qu'une bonne partie de la minorité blanche reconnaît le rôle de l'ANC dans la solution du problème de l'Afrique du Sud. La République populaire d'Angola loue l'action courageuse de ce groupe de citoyens sud-africains qui ont osé lancer un défi au pouvoir répressif de l'apartheid. Nous estimons que de telles initiatives ouvrent la voie à une solution pacifique en Afrique du Sud et doivent être encouragées.

Toutefois, malgré ces pas positifs, nous regrettons que le tableau politique interne actuel en Afrique du Sud reste aussi sombre. Le régime raciste continue de se servir de la répression comme arme principale contre les patriotes sud-africains, comme c'est le cas de la récente répression cruelle contre les mineurs en grève pour de justes revendications salariales et sociales. Cette situation alarmante en Afrique du Sud constitue plus que jamais un défi à la communauté internationale qui devrait, sans délai, s'attaquer aux causes profondes de ces phénomènes qui mettent en danger la sécurité et la stabilité régionales et internationales. Il s'agit donc d'exiger l'élimination totale de l'apartheid et la fin de l'occupation illégale de la Namibie.

Par conséquent, le Gouvernement de la République populaire d'Angola est d'opinion que des sanctions globales et obligatoires en vertu du Chapitre VII de la Charte doivent être prises, comme forme de pression vis-à-vis du Gouvernement raciste sud-africain.

Malgré certains signes encourageants, il est inquiétant de constater que la situation internationale continue à être assombrie par la persistance de divers autres foyers de tension.

Dans le continent africain, le conflit du Sahara occidental continue à affecter la vie du peuple de ce territoire. Nous estimons que la mise en oeuvre de la résolution AHG/104 de la onzième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de

M. van Dunem (Angola)

L'OUA contribuerait considérablement au règlement de ce conflit. Nous lançons donc un appel aux parties intéressées afin de poursuivre le dialogue amorcé par le truchement du Secrétaire général des Nations Unies.

En ce qui concerne le Tchad, nous souhaitons que la paix se rétablisse dans ce pays, pour le bien-être et le progrès social de son peuple.

Le Moyen-Orient, où l'Etat d'Israël continue à exercer sa politique agressive et expansionniste contre le peuple arabe, constitue aussi pour nous un motif de grave inquiétude. Nous réaffirmons le droit sacré et inaliénable du peuple palestinien sous la direction éclairée de l'OLP, de constituer son propre Etat. Nous appuyons donc l'idée de la convocation d'une conférence internationale sur le problème palestinien, avec la participation de l'OLP et espérons que la présente session pourra prendre des mesures pertinentes en vue de sa matérialisation, dans les plus brefs délais.

Nous nous prononçons aussi pour le respect de la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban et pour la sauvegarde de son indépendance ainsi que contre l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de cet Etat.

La guerre qui oppose l'Iran et l'Iraq ne pourrait manquer de nous inquiéter, dans la mesure où elle oppose deux pays membres du Mouvement des pays non alignés et menace gravement la paix et la sécurité internationales. Nous continuons à souhaiter voir cette guerre prendre fin.

Nous constatons également avec une grande préoccupation que la question du Timor oriental demeure dans l'impasse. Nous exhortons à la poursuite du dialogue entre l'Indonésie et le Portugal, avec la médiation du Secrétaire général des Nations Unies, afin de trouver une solution juste et durable qui tienne compte des intérêts et des droits du peuple maubère.

La situation dans la péninsule Coréenne constitue pour nous aussi un motif d'inquiétude. Nous saluons les initiatives de la République populaire et démocratique de Corée tendant à la réunification de la grande patrie coréenne et nous ne saurions pas appuyer l'admission séparée des deux parties au sein de la grande famille des Nations Unies.

Aussi, nous accueillons avec une grande satisfaction les initiatives du Gouvernement de la République populaire du Kampuchea concernant sa politique de réconciliation nationale et nous sommes convaincus qu'elle contribuera à la paix et à la stabilité dans la région.

M. van Dunem (Angola)

En Amérique latine, nous saluons les résultats positifs auxquels sont parvenus les chefs d'Etat des cinq pays de l'Amérique centrale lors de leur dernière réunion, et nous souhaitons que ces résultats puissent contribuer à la paix et diminuer par là-même les ingérences étrangères dans les affaires intérieures des pays de la région.

Nous condamnons la politique d'intimidation, d'agression, de chantage et de blocus économique menée contre Cuba. Nous nous prononçons également pour la cessation immédiate de l'occupation de la base de Guantanamo.

Nous réaffirmons notre appui au droit inaliénable du peuple de Puerto Rico à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale des Nations Unies et à la Déclaration adoptée par la huitième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement du Mouvement des pays non alignés qui s'est tenue à Harare (Zimbabwe), l'année dernière.

La situation économique mondiale ne s'est guère améliorée depuis la dernière session de l'Assemblée générale et la crise économique et financière s'est installée dans tous les pays sous-développés. L'endettement croissant empêche ces pays de mener à bien les plans de redressement national et devient, de ce fait, un facteur supplémentaire d'instabilité et d'insécurité.

Le manque de volonté politique de la part de certains pays développés de répondre aux appels lancés par la communauté internationale, la course aux armements et l'instabilité politique créée dans certaines régions ont contribué à l'aggravation du déséquilibre déjà existant dans les relations économiques internationales.

La présente crise structurelle est aussi le résultat du développement anachronique du système économique mondial, qui se manifeste par le fait que quelques nations deviennent de plus en plus riches tandis que la majorité écrasante des pays s'appauvrissent et manquent de moyens pour faire face aux problèmes du sous-développement.

La dette extérieure est l'indicatif le plus évident de la portée et de la gravité de la crise économique mondiale. Elle exige l'effort et la volonté politique, non seulement des pays en voie de développement qui sont actuellement le plus touchés mais aussi et surtout, des pays développés.

Le Gouvernement de la République populaire d'Angola continue à prôner l'établissement d'un nouvel ordre économique international en tant qu'instrument efficace pour surmonter la crise et rétablir l'équilibre dans les relations économiques internationales.

M. van Dunem (Angola)

En ce qui concerne le système monétaire et financier actuel, nous estimons cependant que notre action devrait s'orienter vers sa restructuration le plus rapidement possible, afin que les pays sous-développés puissent participer à la prise des décisions et en tirer le plus grand profit.

Le respect scrupuleux de la part des pays développés, des principes, des règles et des normes en vigueur dans ce domaine contribuerait également à éviter l'aggravation de la crise.

La prolifération des mesures discriminatoires imposées par les pays développés dans leur commerce avec les pays sous-développés, le protectionnisme et d'autres mesures restrictives se traduisent en fait par la diminution des recettes d'exportation des produits en provenance des pays en développement et la diminution conséquente des moyens disponibles pour le développement. Toutefois, toutes ces mesures qu'on exige de la part des pays développés ne devraient pas empêcher les pays en développement de prendre, eux aussi, des mesures de réaménagement de leur économie de manière à rendre plus facile la tâche de ceux des pays riches qui voudraient bien les aider à surmonter la crise.

M. van Dunem (Angola)

Pour notre part, j'aimerais porter à la connaissance de cette Assemblée que mon pays vient de prendre un certain nombre de mesures dans ce sens.

Dans ce contexte, la République populaire d'Angola réaffirme l'importance que revêt la ratification par les pays aussi bien développés qu'en voie de développement, du programme intégré des produits de base, contenu dans la résolution 93 (IV) de la CNUCED IV et de son fond, afin de permettre son entrée en vigueur rapide.

Nous accueillons par conséquent avec satisfaction la décision du Gouvernement soviétique d'adhérer au Fonds commun pour les produits de base.

Dans le domaine de la coopération, la République populaire d'Angola réaffirme également le rôle de la coopération économique entre les pays en voie de développement, c'est-à-dire la coopération Sud-Sud, en tant que moyen de promouvoir l'emploi rationnel et efficace des ressources humaines, matérielles, financières et technologiques dont ils disposent.

Dans ce contexte, la coopération des Etats de l'Afrique australe, dans le cadre de la SADCC, a déjà donné des résultats significatifs dans des secteurs divers, ce qui a été reconnu par les chefs d'Etat et de gouvernement, lors de leur dernier sommet à Lusaka.

Nous reconnaissons cependant que beaucoup reste encore à faire. La convocation par l'Organisation de l'unité africaine, en décembre prochain, d'une conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement, consacrée à la dette extérieure des pays africains, reflète l'importance que nos pays accordent à ce problème et la volonté politique de conjuguer les efforts pour le redressement de la situation économique de l'Afrique.

En passant en revue toutes ces situations, nous avons cherché à interpréter, à notre manière, les problèmes de la paix et du développement et exprimer notre aspiration au progrès et au bien-être de toute l'humanité.

Dans ce contexte, nous réaffirmons notre attachement aux principes de l'Organisation des Nations Unies et au multilatéralisme dans son ensemble comme instrument de recherche de solutions au problème complexe d'un monde de plus en plus interdépendant.

La lutte continue. La victoire est certaine.

M. NGUYEN DY NIEN (Viet Nam) (interprétation de l'anglais) : Camarade

Président, la délégation du Viet Nam tient à vous exprimer ses chaleureuses félicitations, vous qui représentez la République démocratique allemande fraternelle, à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes convaincus que, grâce à votre talent et votre expérience, nos débats seront couronnés de succès, et que les Nations Unies adopteront une approche nouvelle face aux exigences nées de la situation mondiale actuelle. En cette occasion, ma délégation voudrait, par votre intermédiaire, saluer très sincèrement le peuple fraternel de la République démocratique allemande dont les succès remarquables, dans tous les domaines, ont renforcé encore davantage la stature de leur patrie dans l'arène internationale et en ont fait un facteur important de paix et de coexistence pacifique en Europe.

Après la naissance, il y a 70 ans, du premier Etat socialiste dans le monde, des relations internationales d'un nouveau type sont apparues alliées au besoin objectif d'une coexistence pacifique entre pays aux systèmes socio-politiques différents. L'histoire du monde depuis 70 ans, et en particulier depuis la seconde guerre mondiale, a été marquée par une lutte âpre et difficile pour la paix et la coexistence pacifique dans le monde. A la suite des années tourmentées de la guerre froide et des tentatives faites, ces dernières années, pour recréer une atmosphère de guerre froide qui menace de faire basculer l'humanité dans l'anéantissement nucléaire, les aspirations des nations à vivre en paix et à jouir de la coexistence pacifique n'ont jamais été aussi fortes qu'aujourd'hui.

La coexistence pacifique est un objectif de notre temps. Nous vivons aujourd'hui dans un monde interdépendant où, en raison des retombées de la révolution scientifique et technique, des Etats sont confrontés à toutes sortes de problèmes urgents qu'ils ne peuvent résoudre tout seuls. Dans un tel monde, substituer le dialogue à l'affrontement et la coopération à l'hostilité, pour que des pays aux systèmes socio-politiques différents coexistent pacifiquement, est devenue une nécessité de notre temps.

Aujourd'hui, la situation mondiale évolue de manière prometteuse vers le dialogue et la coexistence pacifique. Les initiatives bien connues du Secrétaire général Gorbatchev ont donné un élan nouveau au processus visant à atténuer les tensions, repousser le danger d'une guerre nucléaire et renforcer la paix et la sécurité du monde. Le récent accord soviéto-américain sur l'élimination des

M. Nguyen Di Nien (Viet Nam)

missiles de moyenne portée et sur la tenue, cet automne, de la troisième réunion au sommet entre le Secrétaire général Gorbatchev et le Président Reagan représente un progrès important sur la voie d'une réduction du risque d'anéantissement nucléaire et d'une atmosphère politique internationale améliorée. La rencontre entre le Président Honecker, de la République démocratique allemande, et du Chancelier Helmut Kohl, de la République fédérale d'Allemagne, a constitué un pas de plus vers l'établissement de relations fondées sur le dialogue, la compréhension mutuelle et la coopération entre les deux Etats d'Allemagne, conformément à l'esprit de l'Acte d'Helsinki de 1985, qui a été réaffirmé à la Conférence de Stockholm en 1986.

En dépit des signes encourageants que je viens de mentionner et qui ont, dans une certaine mesure, éclairci les perspectives mondiales, des facteurs de tension subsistent. En intensifiant la course aux armements, en particulier la course aux armements nucléaires tant sur terre que dans l'espace, dans l'espoir de recouvrer leur supériorité militaire perdue, les forces les plus prédatrices qui cherchent à recréer un passé historiquement irrémédiable, constituent un défi redoutable pour l'humanité.

Face à des plans et à des actes aussi dangereux et aventureux, l'impératif pour chaque nation doit être de persévérer et de tout faire pour sauvegarder la paix et réaliser la coexistence pacifique.

Jamais le monde n'a été autant le théâtre d'un tel mouvement de masse pour la paix mondiale que ces dernières années. Fidèle à ces nobles idéaux, le Mouvement des non-alignés est devenu un élément important de cette lutte. De même, les initiatives prises en réponse aux exigences de l'ère nucléaire et spatiale et à un sens élevé des responsabilités à l'égard du sort de l'humanité n'ont jamais suscité une approbation aussi vaste et aussi rapide et un tel soutien de la part de la communauté internationale qu'aujourd'hui. Je veux parler de l'appel de Harare, émis par la huitième Conférence au sommet du Mouvement des non-alignés; de la Déclaration conjointe des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Inde, de la Suède, de la Grèce, de la Tanzanie, du Mexique et de l'Argentine, et de la Déclaration de New Delhi sur les principes d'un monde exempt d'armes nucléaires et non violent. Je pense aussi au programme global proposé le 15 janvier 1986, qui vise à supprimer les armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive avant que l'humanité entre dans le troisième millénaire, ainsi que les initiatives ultérieures tendant à concrétiser ce programme; l'initiative de la quarante et unième session de

M. Nguyen Dy Nien (Viet Nam)

l'Assemblée générale des Nations Unies de créer un système de sécurité internationale globale; la Déclaration de Vladivostok du 28 juillet 1986, du Secrétaire général Gorbatchev, relative à la création d'un système de paix et de sécurité en Asie et dans le Pacifique; l'initiative d'un traité sur le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force par les Etats d'Asie et du Pacifique; les propositions visant la création de zones exemptes d'armes nucléaires en Afrique, en Méditerranée, en Scandinavie, dans le Pacifique sud, en Asie du Sud-Est et dans la péninsule Coréenne.

M. Nguyen Dy Nien (Viet Nam)

Les accords inlassables des forces de la paix leur ont permis d'avoir un impact décisif sur l'atmosphère du dialogue et sur la détente dans le monde. La situation actuelle appelle des efforts renouvelés de la part de la communauté mondiale afin de consolider et de développer les gains réalisés sur la longue voie menant à une paix solide sur notre planète.

La paix est une condition préalable indispensable au développement. Inversement, tant que la pauvreté et l'arriération existeront sur la terre, l'instabilité ne pourra guère être évitée. Pour le moment l'économie mondiale, et plus particulièrement les économies des pays en développement, se heurtent à des difficultés extrêmement sérieuses. Le fossé qui sépare les riches des pauvres s'élargit constamment, le revenu par habitant des pays développés étant 12 fois celui des nations en développement. La dette extérieure de ces pays en développement dépasse à présent 1 000 milliards de dollars des Etats-Unis. Les prix des produits de base sont tombés à leur niveau le plus bas depuis ces 50 dernières années. Les balances des paiements sont affectées par des déficits vertigineux. Plusieurs pays en développement sont au bord de l'effondrement économique. Dans notre monde interdépendant, un tel effondrement affecterait dans une large mesure l'ensemble du système économique mondial. Compte tenu de cette situation, les priorités au cours de cette quarante-deuxième session doivent se fonder sur la réalisation d'objectifs à long terme, à savoir la réforme des relations économiques internationales de façon à s'orienter vers un nouvel ordre économique international et un système international de sécurité économique, tout en reflétant à la fois les grandes préoccupations de notre époque et des exigences immédiates pressantes telles que les questions brûlantes de l'endettement, des monnaies et des finances ainsi que du commerce. Tout cela exige de la part de la communauté internationale, et plus particulièrement des pays en développement, les actions les plus unies et les plus résolues.

Alors que l'alizé salutaire du dialogue et de la détente commence à effacer le spectre horrifiant d'une catastrophe nucléaire dans diverses régions du monde, les efforts des nations en vue de réunir leurs forces pour résoudre ensemble par le dialogue les problèmes que connaissent individuellement certains pays ainsi que la région dans son ensemble, se sont heurtés à de grands obstacles. Des forces qui ont coutume de considérer différentes régions du monde comme si elles étaient dans leur arrière-cour et comme des zones d'intérêt vital pour elles, accroissent l'aide

M. Nguyen Dy Nien (Viet Nam)

qu'elles fournissent à leurs associés et multiplient d'autres actions telles que le blocus économique et l'embargo, ainsi que l'isolement politique visant à saper et à contrer la lutte des peuples pour instaurer et protéger leur indépendance, au détriment de la paix et de la stabilité dans diverses régions du monde.

En Afrique australe, le régime de l'apartheid, comptant sur la protection de certaines forces impérialistes et réactionnaires, se maintient obstinément, bien qu'en proie aux affres de l'agonie, par sa répression sanglante de la lutte menée par le peuple sud-africain sous la direction de l'African National Congress (ANC) et par le peuple namibien sous la direction de la South West Africa People's Organization (SWAPO). En même temps, le régime de Pretoria commet des actes d'agression et de déstabilisation à l'encontre des pays voisins, notamment l'Angola et le Mozambique. Plus que jamais auparavant, la communauté mondiale doit aujourd'hui accorder à la juste lutte des peuples d'Afrique du Sud, de Namibie et des Etats de première ligne, un appui des plus résolus et des plus fermes afin d'éliminer rapidement l'apartheid, cette verrue de la civilisation humaine.

En Amérique centrale, la République de Cuba, premier Etat révolutionnaire de l'hémisphère occidental, a affronté d'innombrables difficultés et épreuves suscitées par la vive opposition de ses ennemis et a remporté de nombreux succès dans tous les domaines. Les révolutions au Nicaragua et au Salvador sont fermement implantées et s'étendent chaque jour davantage. Grâce aux efforts considérables déployés par le Nicaragua, le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui de Lima un progrès important a été fait dans le processus de paix de la région lorsque l'Acte sur l'"Instauration d'une paix stable et durable en Amérique centrale" a été signé à la Conférence au sommet des cinq Etats d'Amérique centrale. C'est là un document important qui reflète les aspirations de paix sérieuses des peuples de cette région et la tendance générale de la situation mondiale actuelle.

Les tensions demeurent au Moyen-Orient du fait des politiques d'agression et d'expansion d'Israël. Nous condamnons ces politiques et appuyons vigoureusement la juste lutte du peuple palestinien et des autres peuples arabes pour la réalisation de leurs droits nationaux fondamentaux et la récupération des territoires arabes occupés. Afin de parvenir à une solution rapide, juste et globale de la situation régionale, une conférence internationale sur le Moyen-Orient devra être convoquée sans délai avec la participation sur un pied d'égalité de toutes les parties intéressées, y compris le représentant légitime du peuple palestinien, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

M. Nguyen Dy Nien (Viet Nam)

La guerre entre l'Iraq et l'Iran, qui fait rage maintenant depuis plusieurs années, a provoqué de lourdes pertes pour ces deux pays. Nous réitérons notre vœu que cette guerre entre deux Etats membres du Mouvement non aligné trouve rapidement un terme grâce à des négociations pacifiques et nous nous félicitons des efforts internationaux visant à aider ces deux pays à trouver une solution politique juste, fondée sur le respect des intérêts légitimes de chaque pays et propice à l'instauration de la paix et de la stabilité dans la région et dans le monde. Nous nous préoccupons du fait que certaines forces profitent de la situation dans la région du golfe pour y renforcer leur puissance militaire, aggravant ainsi la tension dans la région au point de la rendre explosive. Il faut immédiatement mettre un terme à de tels actes.

Avec l'échec de la guerre non déclarée contre le peuple afghan et les efforts inlassables du Gouvernement afghan pour mettre en oeuvre sa politique de réconciliation nationale et rechercher une solution politique des problèmes autour de l'Afghanistan, la situation dans la région évolue considérablement. Nous appuyons pleinement les efforts du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan en vue d'établir des dialogues ouverts à travers le pays pour réaliser la réconciliation nationale ainsi que l'accord soviéto-afghan sur le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan dans le cadre d'une solution politique de la situation autour de l'Afghanistan, fondée sur la cessation de toute ingérence dans les affaires intérieures du peuple afghan et sur le respect de l'indépendance et de la souveraineté de ces pays. Nous nous élevons contre tout acte hostile en ce qui concerne cette évolution.

Le Viet Nam appuie les initiatives constructives, justes et raisonnables de la République démocratique populaire de Corée tendant à parvenir à la réunification pacifique et souveraine de la Corée, notamment ses initiatives qui concernent la réduction des forces armées existantes et la tenue de pourparlers politico-militaires de haut niveau entre la Corée du Nord et la Corée du Sud.

Nous nous félicitons vivement de l'accord entre l'Inde et le Sri Lanka sur la question tamoul au Sri Lanka ainsi que de la contribution de l'Inde à la paix et au développement dans sa région et de par le monde.

Une fois de plus, nous réaffirmons de cette tribune le soutien indéfectible du peuple vietnamien au peuple portoricain et aux peuples des autres petits territoires qui luttent pour l'indépendance et la liberté, au peuple du Sahara

M. Nguyen Dy Nien (Viet Nam)

occidental qui lutte pour son autodétermination et au peuple de Chypre qui lutte pour protéger l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de son territoire. Nous appuyons les initiatives visant à convoquer une conférence internationale sous les auspices des Nations Unies en vue de trouver une solution politique à la question de Chypre.

M. Nguyen Dy Nien (Viet Nam)

Notre peuple apporte solidarité et appui au peuple de la Nouvelle-Calédonie qui, sous la bannière du FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste) lutte pour son droit de vivre dans l'indépendance et la liberté. Le référendum qui a eu lieu récemment dans des conditions connues de tous est un obstacle à l'exercice de ce droit sacré.

Au cours des 40 dernières années, alors que le monde a connu la plus longue période de paix de ce siècle, l'Asie du Sud-Est a été le théâtre des guerres les plus vastes, les plus longues et les plus féroces, et, bien que ces guerres soient maintenant terminées, cette région du monde ne connaît toujours pas la paix et la stabilité. De ce fait, il est aujourd'hui plus impérieux que jamais que les peuples de la région, dans leur intérêt fondamental, assurent un cadre de coexistence pacifique où l'affrontement ne l'emporterait plus, où les problèmes seraient réglés par des négociations pacifiques et où des relations de bon voisinage seraient établies sans ingérence extérieure.

La recherche d'une solution politique au problème kampuchéen et la transformation de l'Asie du Sud-Est en une zone de paix, de stabilité et de coopération constituent un objectif important de la politique étrangère du Viet Nam. Avec la République populaire du Kampuchea et la République démocratique populaire Lao, le Viet Nam a présenté de nombreuses propositions bien intentionnées afin de trouver rapidement une solution politique juste et raisonnable à la question du Kampuchea fondée sur l'indépendance, la souveraineté et la réconciliation nationale du peuple kampuchéen, qui permettrait à cette terre de la brillante civilisation d'Angkor de ne plus jamais connaître le cauchemar du génocide perpétré par le régime de Pol Pot, et constituerait le cadre d'une paix stable et durable en Asie du Sud-Est. Le Viet Nam a déclaré qu'il retirerait du Kampuchea l'ensemble de ses forces d'ici à 1990, comme il l'a fait à deux reprises auparavant, après avoir envoyé des forces volontaires pour aider le peuple kampuchéen dans la lutte commune anti-colonialiste et anti-impérialiste pour l'indépendance et la liberté de chaque pays respectif. A notre regret toutefois, nos efforts de paix et de bonne volonté n'ont pas trouvé d'écho.

Résoudre la question du Kampuchea sans la lier à la solution de la question plus large de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est ne permettrait de résoudre qu'un aspect du problème sans toucher au fond même de celui-ci. L'histoire de la lutte des trois peuples indochinois montre que la paix de ces trois nations est étroitement liée à la paix et à la stabilité en Asie du Sud-Est.

M. Nguyen Dy Nien (Viet Nam)

Au cours des 40 années de guerre en Indochine, trois conférences internationales destinées à mettre un terme à la guerre ont été organisées, à savoir la Conférence de Genève sur l'Indochine en 1954, la Conférence de Genève sur le Laos en 1962 et la Conférence de Paris sur le Viet Nam en 1973. Toutefois, à la suite de chacune de ces conférences, une guerre était à peine terminée qu'une autre commençait, car ces conférences ne résolvaient que le problème de la guerre sans définir de cadres de coexistence pacifique en Asie du Sud-Est. Si l'on veut assurer une paix durable dans cette région, le règlement de la question du Kampuchea doit donc être lié à la solution de la question de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est.

Vouloir imposer la position d'une partie à l'autre partie n'est ni juste ni réaliste. Jusqu'à présent deux attitudes et deux approches opposées ont dominé quant à la question du Kampuchea et à celle de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est. L'autre partie exige que le Viet Nam retire ses forces du Kampuchea alors que les pays indochinois insistent pour que soit renvoyée la clique de Pol Pot, responsable du génocide. Avec la croissance constante de la République populaire du Kampuchea, les trois pays indochinois ont déclaré que les forces vietnamiennes seraient totalement retirées en 1990 si une solution politique à la question du Kampuchea ne peut être obtenue. Chaque année depuis 1982, en accord avec la République populaire du Kampuchea, le Viet Nam a retiré une partie de ses forces volontaires et peu de temps avant la fin de cette année, un autre retrait partiel important interviendra en présence, pour la première fois, d'observateurs étrangers. Le Gouvernement de la République populaire de Kampuchea a rendu publique sa politique de réconciliation nationale en vertu de laquelle il est prêt à rencontrer d'autres groupes de Khmers et leurs dirigeants, à l'exception du criminel Pol Pot et de ses associés, afin de mener des discussions sur la réconciliation nationale fondée sur la non-réurrence, à jamais, du fléau du génocide, et de s'unir au peuple tout entier pour défendre et reconstruire le pays dans la paix et la stabilité. C'est là une politique fondamentale à long terme qui vise à unir tous les Kampuchéens dans leurs efforts pour édifier un Kampuchea indépendant, pacifique, non aligné qui entretiendrait des relations amicales avec les pays voisins. Entre-temps, l'autre partie insiste constamment pour que le Viet Nam retire ses forces et accepte les propositions en huit points qui, en fait, ont pour but de réinstaurer le régime génocide de Pol Pot sous le couvert du "Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique".

M. Nguyen Dy Nien (Viet Nam)

Une solution juste doit respecter les positions des deux parties. Des initiatives favorables à l'une des parties mais préjudiciables à l'autre et favorisant l'une au détriment de l'autre, ne peuvent que faire obstacle au règlement pacifique de la question du Kampuchea et à la paix et à la stabilité en Asie du Sud-Est.

Dans une telle situation, persévérant dans la recherche d'une solution politique à la question du Kampuchea et qui réponde aux intérêts de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est, les trois pays indochinois, aux côtés d'autres pays bien intentionnés de la région, se sont efforcés sans relâche de sortir de l'impasse. En juillet dernier, le Viet Nam et l'Indonésie, représentant respectivement les pays indochinois et ceux de l'ANASE, se sont mis d'accord pour organiser un "cocktail", étant entendu que celui-ci constituerait une réunion officieuse des deux parties du Kampuchea sur la base de l'égalité, sans conditions préalables et sans étiquette politique et à laquelle, à une étape ultérieure, l'Indonésie inviterait d'autres pays intéressés, notamment le Viet Nam. Ils se sont également mis d'accord pour reconvoquer dès que possible le Groupe de travail mixte pour discuter des problèmes du Kampuchea et de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est.

La République populaire du Kampuchea et la République démocratique populaire lao ont exprimé leur appréciation et ont approuvé les accords ci-dessus mentionnés entre le Viet Nam et l'Indonésie. Les trois pays indochinois estiment qu'au "cocktail" déjà mentionné, les positions de toutes les parties devraient servir de base à des discussions. On peut par conséquent dire que les premiers rayons d'espoir ont commencé à percer.

Les accords conclus entre le Viet Nam et l'Indonésie ont ouvert la voie menant à la solution des problèmes du Kampuchea et à la paix et à la stabilité en Asie du Sud-Est sur la base de l'égalité, du respect des intérêts de toutes les parties concernées, et ce sans conditions préalables. C'est là une occasion à saisir si l'on veut trouver une solution juste et raisonnable aux problèmes de l'Asie du Sud-Est et du Kampuchea, conformément à la résolution pertinente sur l'Asie du Sud-Est, adoptée à la septième Conférence au sommet du Mouvement des pays non alignés à New Delhi et réaffirmée à la huitième Conférence au sommet de Harare, et selon la tendance générale qui se fait jour dans les situations mondiale et régionale.

M. Nguyen Dy Nien (Viet Nam)

Voilà précisément pourquoi ces accords ont été largement acclamés par l'opinion publique. La République populaire du Kampuchea s'est déclarée prête à entrer en pourparlers avec les groupes d'opposition, et la déclaration faite par le Prince Sihanouk le 18 septembre courant au sujet d'une réunion entre les parties opposées du Kampuchea entre dans le cadre non seulement de la politique de réconciliation nationale de la République populaire du Kampuchea mais également de l'accord conclu le 29 juillet 1987 entre le Viet Nam et l'Indonésie.

Le Viet Nam et les autres Etats indo-chinois estiment que les accords conclus entre le Viet Nam et l'Indonésie peuvent être considérés comme des accords conclus entre les pays indo-chinois et les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) qui cherchent une solution politique à la question du Kampuchea et l'instauration de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est. Des interprétations divergentes pour des raisons d'opportunisme ne sont donc pas de mise. Les deux parties intéressées sont tenues de respecter et d'appliquer ces accords, sinon tout accord futur ne serait pas crédible. Il est regrettable que certaines forces, à l'intérieur comme à l'extérieur de la région, s'efforcent actuellement de minimiser l'importance de ces accords, d'entraver leur application et d'empêcher le dialogue vers un règlement politique, et s'opposent ainsi aux aspirations légitimes du peuple kampuchéen et des autres peuples de la région.

Nous voudrions saisir cette occasion pour remercier sincèrement les pays, organisations et particuliers qui ont contribué à l'établissement d'un nouveau climat propice au dialogue en Asie du Sud-Est, et nous leur demandons de continuer de faire de leur mieux pour encourager un véritable dialogue qui aboutira au règlement politique du problème du Kampuchea et à l'instauration de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est.

Nous rendons chaleureusement hommage au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qui a fait personnellement tout son possible pour encourager le dialogue entre les deux groupes de pays de la région, et nous espérons qu'il poursuivra ses efforts dans cette voie.

A propos de la recherche d'une solution politique au problème du Kampuchea et de l'instauration de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est, l'établissement de relations d'amitié et de coopération entre la République socialiste du Viet Nam et la République populaire de la Chine jouerait un rôle très important. Le peuple vietnamien tient beaucoup à son amitié traditionnelle avec le peuple chinois. Les deux peuples, autrefois unis, ont pu compter sur leur appui réciproque dans leur

M. Nguyen Dy Nien (Viet Nam)

lutte révolutionnaire respective pour l'indépendance nationale et le socialisme. Les aspirations des deux peuples ainsi que les intérêts à long terme des deux pays ne s'opposent pas. Mû par le désir de renouer des relations normales avec la Chine, le Viet Nam a déclaré, à plusieurs reprises, qu'il est disposé à négocier avec la Chine n'importe où, n'importe quand et à n'importe quel niveau afin de résoudre les questions de fond relatives à leurs relations mutuelles, ainsi que les questions présentant un intérêt pour les deux pays, afin que des liens fondés sur la paix, l'amitié et la coopération puissent être établis entre nos deux peuples ainsi qu'entre les peuples de l'Asie du Sud-Est, de l'Asie et du Pacifique.

Les Etats-Unis ont un rôle important à jouer pour assurer l'instauration de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est. Le peuple vietnamien est disposé à ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire et à faciliter le développement de relations fondées sur l'amitié et la coopération entre les deux peuples. La visite récemment effectuée au Viet Nam par le général John Vessey, envoyé spécial du Président Reagan, ainsi que l'accord qui a été conclu ont permis l'établissement d'un climat propice à la solution des problèmes humanitaires qui préoccupent tant les Vietnamiens que les Américains.

L'histoire impose aux hommes d'aujourd'hui une lourde responsabilité à laquelle ils ne peuvent se soustraire. Il s'agit en effet de construire, d'ici à la fin de ce siècle et pendant les premières années du XXI^e siècle, des bases solides pour le développement de relations fondées sur la paix, l'amitié et la coopération entre toutes les nations. Afin de s'acquitter de cette noble mission, il n'y a pas d'autre solution que le dialogue et la coopération de bonne foi. Espérons que cet esprit l'emportera non seulement dans le règlement des questions internationales et régionales, notamment celles concernant l'Asie du Sud-Est, mais également au cours des travaux de cette quarante-deuxième session de l'Assemblée générale.

M. ACEVEDO PERALTA (El Salvador) (interprétation de l'espagnol) :

Monsieur le Président, permettez-moi de commencer par vous féliciter chaleureusement à l'occasion de votre élection bien méritée au poste élevé de président de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, qui se déroule dans un climat de grandes appréhensions universelles, dues à l'ampleur des problèmes qui retiennent l'attention de toute l'humanité, ainsi qu'à la dynamique historique qui affecte tout particulièrement certaines régions du monde, où

M. Acevedo Peralta (El Salvador)

l'affrontement idéologique, politique et militaire a atteint des niveaux extrêmement dangereux et dramatiques.

La paix est le mot clef de nos préoccupations unanimes. L'exemple le plus valable à cet égard nous est justement fourni par le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, qui, dans sa recherche de solutions pacifiques à des différends véritablement inextricables, fait preuve d'un dévouement inlassable. Il mérite donc toute notre reconnaissance et tout notre respect, sentiments que nous exprimons avec admiration et gratitude.

La paix est le mot clef de notre destin, du destin de l'humanité tout entière ainsi que de chaque nation qui la compose. En vérité, à ce stade, il est impossible de faire des distinctions précises entre l'humanité en tant que tout et chacune des parties qui la composent, si petites soient-elles d'un point de vue géographique.

Pendant longtemps, les hommes et les peuples ont réussi à vivre - même si ce n'était pas l'idéal - en se tournant le dos, surtout dès qu'il s'agissait de faire face à des problèmes et à des divergences particuliers. Aujourd'hui, c'est impossible. On ne peut même plus parler de façon réaliste du conflit Est-Ouest ou du conflit Nord-Sud. Le monde est si intimement interdépendant que - pour paraphraser John Donne - il est plus vrai que jamais que lorsque les cloches sonnent, elles sonnent pour tous. Cependant, lorsque les cloches, pour quelque raison que ce soit, sonnent à l'unisson, nous avons tous le droit légitime de nous réjouir.

M. Acevedo Peralta (El Salvador)

Pendant des années, dans les campagnes d'Amérique centrale, nous avons entendu sonner le glas de la mort, de la peur, de l'injustice et de l'incompréhension. Aujourd'hui, nous entendons un son nouveau qui nous laisse espérer que grâce à des efforts et à un climat propice, il sera possible d'instaurer la paix dont dépend la survie de nos nations libres. C'est ce que nos peuples réclament à grands cris. C'est à cela que nos gouvernements oeuvrent chaque jour, habités par leur foi en une démocratie authentique, participative, pluraliste et solidaire*.

Le 7 août dernier, les cinq Présidents d'Amérique centrale, dans un geste audacieux et réfléchi et avec une vision de l'avenir, ont signé un accord qui est historique non seulement parce qu'il aborde de façon sérieuse et efficace des problèmes d'une extrême gravité, mais aussi parce qu'il représente, pour la première fois depuis l'indépendance en 1821, à la suite d'une initiative similaire, l'expression d'une volonté unitaire indivisible. Il s'agit là sans aucun doute de l'embryon d'une nouvelle Amérique centrale, qui ne sera plus rhétorique mais pratique et qui, en moins de temps que prévu peut-être, nous amènera à consolider de manière tout aussi indivisible notre avenir économique, social, culturel et politique.

Le document auquel je fais allusion porte un titre qui traduit bien les aspirations qui ont présidé à son élaboration : "Procédures d'instauration d'une paix durable en Amérique centrale". Ce document connu sous le titre de "Esquipulas II" est en conséquence un programme pour la paix, une paix durable, autrement dit une paix réelle. Le Président Duarte, qui a contribué de manière décisive à l'esprit et à la portée du document, insiste pour cette raison à parler de paix, à oeuvrer pour la paix et à dialoguer sur la paix. La noblesse de cet objectif commun des peuples et des gouvernements d'Amérique centrale réside précisément dans le fait que nous avons enfin dépassé les notions de la guerre - qui nous avait été imposée par des forces idéologiques étrangères - pour parvenir à la vision lumineuse d'une grande oeuvre de paix, dans le respect, la sécurité et la confiance mutuelle.

Toutefois, nous ne sommes pas naïfs et sommes conscients des énormes risques et des pièges que ne manqueront pas de nous tendre les éternels ennemis de la démocratie. Mais nous ne pouvons pas non plus nous laisser enfermer dans leur obstructionnisme défaitiste. Nous voulons sincèrement la paix et nous luttons pour

* M. Legwaila (Botswana) assume la présidence.

M. Acevedo Peralta (El Salvador)

la paix, chaque jour, en mettant en oeuvre les accords de Esquipulas II, en prenant dans notre pays toutes les mesures de nature à intégrer efficacement les groupes irréguliers au processus démocratique, sans violer les normes constitutionnelles dont le peuple salvadorien s'est doté en toute liberté, dans un climat de saine concurrence politique, de respect et de pluralisme.

La paix est proche. En El Salvador, nous avons dû résister à une agression traîtresse, systématique et implacable. Au début, c'est pratiquement seuls que nous avons réussi à résister héroïquement aux soudaines attaques territoriales qui continuent de menacer nos institutions et le patrimoine de notre peuple, édifié au prix de tant d'efforts au fil des décennies. Peu à peu, le monde a compris le contenu essentiellement démocratique de notre lutte, et depuis 1980 nous avons parcouru un chemin ardu, aux étapes nombreuses. En cours de route notre peuple, épaulé par son gouvernement légitime, a créé et renforcé toute une série de structures politiques, économiques et sociales qui nous permettront d'enraciner profondément la démocratie dans notre sol.

Voilà comment la subversion en El Salvador a perdu sa raison d'être historique. Le 1er juin, notre gouvernement a achevé son dur labeur et le Président Duarte, dans son message annuel à la nation, a annoncé la mise en place définitive d'un programme institutionnel pour renforcer les garanties qui, sans aucun doute, faciliteront l'intégration des rebelles à un contexte social et juridique plus juste et véritablement démocratique. Ce programme est constitué par des lois qui renforcent le droit et son application et qui ne se prêtent à aucune tentative de rejet ou de dénonciation. Il n'y a plus de régime d'exception. Nous disposons d'un cadre renouvelé de justice. Enrichi par la loi d'amnistie qui sera promulguée sous peu, il répond à notre aspiration à la liberté. Nous avons entrepris une réforme agraire qui commence déjà à faire ses preuves. Nous avons également un registre électoral viable et sûr, et nous avons prévu des élections pour 1988 - autant de mesures qui doivent renforcer le système. Mais, par-dessus tout, nous avons un peuple et un gouvernement résolus à réaliser fidèlement les objectifs qu'ils se sont fixés.

Nous sommes convaincus qu'en opérant des réformes nationales, nous répondons aux exigences de la paix et de la démocratie, et c'est pourquoi nous nous sommes engagés à respecter Esquipulas II. De même, les rebelles doivent accepter irrévocablement Esquipulas II et réintégrer définitivement la démocratie et la vie civile.

M. Acevedo Peralta (El Salvador)

Les Salvadoriens sont des pionniers de la liberté depuis le 5 novembre 1811, au moment où a retenti le premier cri d'émancipation centre-américain, dans la ville de San Salvador. Nous avons également été des pionniers de l'union. Le destin, une fois de plus, nous place dans une situation mille fois plus adverse, à l'avant-garde de la défense de la liberté. Ce défi, nous le relevons avec un sens inébranlable de nos responsabilités et en consentant de lourds sacrifices, certains que tous nos efforts profiteront, non seulement à notre peuple, mais aussi à tous les autres peuples de la région avec lesquels nous avons des relations étroites et fraternelles.

Mon gouvernement a dû mener la lutte sur plusieurs fronts, nationaux et internationaux. Sous la tutelle du Président José Napoléon Duarte, la ténacité et les initiatives historiques du gouvernement se sont matérialisées dans toute une série de mesures de progrès qui vont de la lutte pour le respect des droits de l'homme jusqu'à la pleine liberté d'expression politique de toutes les forces qui se sont intégrées au processus pacifique et légal. Nous avons un vaste programme de développement économique et social qui doit profiter aux majorités défavorisées. Nous sommes en train de promouvoir une nouvelle conscience du citoyen, vigilant et exigeant, mais aussi altruiste et solidaire. Nous voulons peu à peu perfectionner nos institutions démocratiques en éliminant de manière ordonnée tous les foyers d'autoritarisme qui ont pénétré l'appareil de l'Etat et la trame sociale du pays.

Les droits de l'homme et la liberté d'expression généralement reconnus font l'objet d'une attention particulière de la part du Président Duarte. L'amélioration et le renforcement de toutes les politiques tendant à garantir les droits de l'homme constituent une tendance marquée et irréversible en El Salvador, car nous sommes convaincus que le plein respect des droits de l'homme constitue la force vitale de la démocratie salvadorienne.

Cette énorme tâche, que tout le peuple s'efforce de mener à bien, est le défi le plus grave et le plus urgent auquel nous ayons jamais été confrontés : édifier la paix par la seule voie possible, celle de la démocratie, car la démocratie est la clef de la paix.

M. Acevedo Peralta (El Salvador)

Il s'agit là d'une vérité claire et irréfutable, qui ne peut être minimisée, négociée ni altérée. C'est pourquoi le Président Duarte proposera le dimanche 4 octobre, à la Nonciature apostolique de San Salvador, son dialogue de paix avec les rebelles conformément aux dispositions d'Esquipulas II et au vœu fervent du peuple salvadorien et appuyé par tous les peuples libres de la terre. Le dialogue s'inscrit dans le cadre d'une démocratie en marche, une démocratie sérieuse, solide et ferme et qui, à cause de cela même, admet en son sein tous les courants de pensée, même les plus extrêmes, à condition qu'ils respectent le dynamisme de la loi et les règles universelles d'un véritable processus de coexistence sociale.

Le Gouvernement salvadorien a mis cartes sur table avec la même conviction et la même prudence que celles manifestées lors de la signature du document Esquipulas II, dont il est un des principaux auteurs. Le Président Duarte propose le dialogue aux rebelles qui ont accepté expressément le contenu et la portée dudit document. Le cadre du dialogue avec ces groupes est précis et sans ambiguïté. On parlera de paix et non de guerre; le processus démocratique sera consolidé et non déstabilisé. Tout cela est conforme à l'esprit et à la lettre du document signé par les Présidents avec tant d'espoir et de réalisme. Voilà la conviction et l'intention du Président Duarte et de son gouvernement qui accomplissent avec diligence les vœux et le mandat qui leur ont été confiés par le peuple salvadorien.

La paix est proche. Dans ce cadre général, et parce que son objectif suprême est de traduire dans les faits les engagements pris en vertu de l'accord d'Esquipulas II, mon pays préconise depuis le début de régler la crise de la région de façon globale, simultanée, multilatérale, vérifiable et universellement acceptable.

Le règlement doit nécessairement être global parce que, pour conclure des accords stables et efficaces, il faut prendre en considération non seulement les racines complexes du conflit mais également ses ramifications actuelles. A une question qui, à un moment, est fondamentalement interne, peut venir s'ajouter un élément international, et il est impossible alors de vouloir la régler sur un plan purement interne.

Le règlement doit être simultané parce que, compte tenu du contenu même du document et de sa nature intrinsèque, globale et indivisible, les accords doivent être conclus dans les délais décidés par tous les gouvernements signataires ou à un rythme fondamentalement uniforme, au cas où n'aurait pas été envisagé un délai concret, vu la nature des mesures éventuelles à adopter ultérieurement.

M. Acevedo Peralta (El Salvador)

Le règlement doit aussi être multilatéral parce que tous les gouvernements d'Amérique centrale, sans exception, sans excuse possible, sans prétexte acceptable, ont promis de trouver des solutions communes et de promouvoir les engagements avec sincérité et un sens élevé des responsabilités.

Le règlement doit être vérifiable parce que l'accord d'Esquipulas II est un acte historique de confiance mutuelle, adopté de bonne foi, qui amorce un processus de démantèlement, dans la paix et l'harmonie, de tout ce qui peut engendrer un sentiment de méfiance, de suspicion et d'agression que l'esprit malsain créé par la guerre a malheureusement envenimé dans notre région éprouvée.

Le règlement doit être universellement acceptable parce que c'est l'esprit latino-américain qui a inspiré la rédaction du document dans le cadre du processus de Contadora et parce que la volonté claire et décisive de cinq nations qui revendiquent leur autonomie et leur destin commun exige que l'accord d'Esquipulas II soit respecté et accepté intégralement, comme un tout unique et harmonieux, par la communauté internationale et, en premier lieu, par la communauté latino-américaine. Cela nous amène entre autres à rejeter sans hésitation la violence et à désavouer les rebelles qui devront se soumettre à la loi d'amnistie et déposer les armes, à reconnaître la démocratie comme étant l'unique moyen d'accéder légitimement au pouvoir dans la région et à accepter les autres mesures qui devront être adoptées par certains pays, parties directes ou indirectes au plan de paix.

C'est pourquoi, au nom de mon gouvernement, je remercie tous les gouvernements d'Amérique latine et du monde qui ont souscrit à notre plan de paix.

Néanmoins, c'est avec tristesse que nous avons entendu récemment une opinion divergente et contraire à nos efforts. Je pense tout particulièrement aux propos de Cuba qui, dans une grande déclaration, a prononcé des paroles qui contredisent ses affirmations quant à son appui à l'accord d'Esquipulas II, tout particulièrement aux efforts déployés par mon gouvernement pour que cesse un conflit armé qui n'a plus de raison d'être. Cuba appuie-t-elle vraiment les efforts évidents et indiscutables déployés par le peuple et le Gouvernement salvadoriens qui luttent certainement pour la liberté et la dignité du Salvador en respectant la pensée humaniste et sacrée de Bolivar, de Marti et de Juarez? Ou Cuba continue-t-elle d'appuyer inconditionnellement, contrevenant ainsi à l'esprit

M. Acevedo Peralta (El Salvador)

et à la lettre de l'accord d'Esquipulas II en les déformant, les terroristes inhumains qui ont pris les armes et qui continuent d'opérer au Salvador, causant d'innombrables effusions de sang et plongeant notre peuple éprouvé dans le deuil par leurs actes cruels et criminels?

Nous demandons à Cuba de respecter la volonté souveraine exprimée dans l'accord de paix, de l'accepter sans condition, sans subterfuges, avec honnêteté et logique. Nous demandons à Cuba de cesser d'exporter les révolutions et d'arrêter d'appuyer matériellement et moralement les rebelles au Salvador.

En outre, je crois que la communauté internationale doit répondre favorablement à l'appel lancé par les peuples d'Amérique centrale lui demandant de rechercher en commun les moyens de garantir véritablement une paix ferme et durable. Car sans assistance et sans appui matériel pour surmonter les crises sociales, inévitables composantes de nos conflits, nous n'arriverons pas à atteindre l'idéal d'une vie dans la liberté et dans la démocratie permanentes auxquelles aspirent nos sociétés.

Nous sommes réalistes et nous savons que, pour éliminer les causes profondes de la crise, il faudra lutter contre la marginalisation et le sous-développement, car, si Dieu le veut, la paix pourra régner demain mais, le jour suivant, risque de surgir une autre crise régionale de déstabilisation aiguë qui, cette fois, ne sera pas due à l'absence de paix ou de liberté mais à la faim et à l'immense pauvreté qui accablent nos peuples.

M. Acevedo Peralta (El Salvador)

Nous lançons donc un appel fervent à la communauté internationale pour qu'elle prodigue son appui afin que se réalise la Déclaration d'Esquipulas II. Ce document comporte les obligations suivantes pour les gouvernements signataires :

"[...] les pays d'Amérique centrale adopteront les accords qui leur permettront d'accélérer le développement, pour instaurer des sociétés plus égalitaires et délivrées de la misère.

Le renforcement de la démocratie suppose la mise en place d'un système fondé sur la propriété et la justice économique et sociale. Pour atteindre ces objectifs, les gouvernements concernés solliciteront de concert une aide économique spéciale auprès de la communauté internationale." (A/42/521-S/19085, p. 8)

La paix est proche. Ce n'est pas par hasard que l'Amérique centrale connaît une situation explosive que, grâce à la compréhension des nations du monde, nous sommes en train de désamorcer. Tout un plan international de subversion a été ourdi pour profiter de nos faiblesses, défaillances et erreurs passées, mais ce plan n'avait pas tenu compte de deux éléments essentiels qui ont permis un dénouement heureux de cette crise. Premièrement, on n'a pas compté sur la détermination de notre population - des gens simples qui ont manifesté un stoïcisme exemplaire et une sagesse millénaire par leur désir de vivre dans la liberté, sans arguties ni affectation. Deuxièmement, ce plan avait compté sans l'appui de la communauté internationale dans la recherche de solutions qui, tout en maintenant l'exercice de la démocratie et la prééminence de la loi, permettent le développement social équitable de tous les êtres humains dans nos communautés avides de progrès et de justice.

La leçon que nous venons de vivre a été cruelle et douloureuse. Toutefois, notre espoir de nous sortir de cette épreuve reste intact. L'Amérique centrale se rend bien compte que, malgré toutes les divergences de circonstances que nous pouvons avoir, nous sommes une entité unique, non seulement dans le passé mais aussi dans le présent et le futur.

Nous sommes pacifistes par vocation, par dévouement et par expérience. Conformément à ces sentiments et à ces idéaux, la politique étrangère d'El Salvador contribue chaque jour un peu plus au renforcement de la paix et de la sécurité régionales et internationales dans tous les domaines, en respectant clairement les principes et les normes qui régissent les relations d'amitié entre les Etats.

M. Acevedo Peralta (El Salvador)

Pour donner une preuve tangible de l'application des principes qui orientent et définissent notre politique étrangère, qu'on me permette de souligner que, dans le plan de règlement pacifique de notre problème frontalier avec le Honduras, nous avons progressé de façon notable, tant au niveau des débats de la Cour internationale de Justice, devant laquelle les deux pays se sont présentés dans un esprit d'harmonie, que dans l'oeuvre technique de démarcation des régions de la ligne frontalière délimitée par le Traité de paix de 1980. Quant à la Cour internationale de Justice, je répète que mon gouvernement est décidé à accepter telle quelle sa décision, manifestant ainsi cette volonté de paix qui est le reflet le plus évident de la façon dont nous souhaitons voir se développer les relations entre nos pays frères de l'Amérique centrale.

El Salvador, tout comme la majorité des pays ici représentés, ressent parfois un sentiment de frustration et d'inquiétude en constatant que de nombreux incidents internationaux, loin de présenter des signes encourageants de règlement pacifique, sont en train de s'exacerber. Je dois toutefois ajouter que nous partageons également la foi et l'espoir de ceux qui estiment qu'il sera possible de régler les conflits internationaux par un dialogue sincère, en réunissant les conditions qui permettront de conclure les accords politiques nécessaires à l'instauration de la paix.

El Salvador se rend bien compte que, pour régler les problèmes et les conflits contemporains, il faudra manifester la volonté politique voulue, la tolérance, la sagesse et le respect. C'est uniquement de cette façon que nous réaliserons une véritable justice internationale, garantie du bien-être et de la survie de l'humanité.

Dans cet ordre d'idées, nous avons suivi avec beaucoup de satisfaction la mission de bons offices du Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar. Nous l'appuyons pleinement dans sa tâche ardue - la recherche d'une solution au conflit qui oppose l'Iran et l'Iraq -, et nous lançons un appel aux parties à ce conflit pour qu'elles respectent les résolutions du Conseil de sécurité et se réunissent, comme nous sommes en train de le faire maintenant en Amérique centrale, pour dialoguer dans un climat de raison, dans lequel il sera possible d'adopter des accords mutuellement profitables.

Ainsi, El Salvador, totalement respectueux des normes du droit civil, estime que la question de la Corée doit être réglée par des moyens pacifiques, en

M. Acevedo Peralta (El Salvador)

attendant la reprise du dialogue et des négociations entre la Corée du Sud et la Corée du Nord.

La paix est proche.

Comme vous en êtes rendu compte, El Salvador est un pays qui canalise toutes ses énergies vers la sauvegarde de la paix mondiale et régionale. Si l'on a entendu tant de fois résonner cette brève parole de paix dans ma déclaration, c'est parce que, en ce qui nous concerne, il ne s'agit pas simplement d'une grande aspiration, mais d'un élan spirituel qui nous nourrit et qui nous soutient dans les circonstances les plus adverses. Notre pays est petit, pauvre et éprouvé. Mais il est aujourd'hui un des centres névralgiques de l'histoire contemporaine. Nous sommes sortis de l'anonymat face au monde, puisque nous sommes devenus les protagonistes d'une des plus grandes batailles de notre époque. Nous comprenons qu'il s'agit là d'un défi que nous allons devoir relever avec vaillance, dans la dignité.

La date du 5 novembre prochain est riche en coïncidences importantes pour l'Amérique centrale. Nous allons célébrer les 90 jours de la signature de l'Accord d'Esquipulas II. Dans cinq pays, les cinq accords fondamentaux de la paix entreront simultanément en vigueur. Le 5 novembre 1811, retentissait dans l'église de La Merced de San Salvador le premier cri d'indépendance en Amérique centrale.

La coïncidence que nous offre cette grande date, ces événements d'indépendance, de paix, de liberté, ces événements nationalistes, me poussent à inviter mes collègues ministres du Comité directeur à se réunir le même jour, à San Salvador, conformément au calendrier des réunions prévues, pour témoigner par notre présence immédiate de cet événement crucial, pour déclarer de concert au monde l'entrée en vigueur de ces accords tant espérés. Faisons un geste de responsabilité historique et de volonté politique adapté aux circonstances. De même, si les choses se déroulent comme prévu, nous témoignerons, lors de la Réunion régionale de l'Organisation des Etats américains le 7 novembre, du succès de ce grand effort régional.

Nous donnons l'assurance que nous n'avons jamais esquivé et que nous n'esquiverons jamais ce défi gigantesque qui nous est lancé et qui met en jeu la liberté et la démocratie. Je suis certain de me faire l'écho du sentiment de tout mon peuple en déclarant en cette assemblée solennelle des nations dont nous avons

M. Acevedo Peralta (El Salvador)

besoin qu'elle manifeste son appui absolu à Esquipulas II, qu'El Salvador continuera d'oeuvrer pour la paix et la concorde dans la bonne foi et l'espérance.

Nous sommes conscients d'avoir progressé; nous sommes certains que la paix est proche. C'est pourquoi nous respecterons entièrement et scrupuleusement tous les accords d'Esquipulas II, dans l'espoir que les autres pays feront de même en respectant la parole donnée dans la dignité.

Nous voulons que notre humble apport contribue à la création du monde libre, juste et humain auquel nous aspirons tous, que ce monde devienne chaque jour une réalité plus tangible pour tous les peuples de la terre.

M. KAFE (Comores) : Je voudrais tout d'abord, au nom de ma délégation, présenter à S. E. M. Peter Florin nos chaleureuses félicitations à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Ses qualités de diplomate avisé, alliées à sa longue expérience de notre organisation, ainsi que les hautes fonctions qu'il a assumées dans son pays, constituent un gage certain de la bonne marche de nos travaux au moment où notre assemblée doit, une fois de plus, traiter des graves problèmes qui menacent l'équilibre de notre planète. Nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice de sa lourde charge.

Qu'il me soit également permis de féliciter son prédécesseur, S. E. M. Rasheed Choudhury, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, pays musulman frère, dont le dévouement, l'autorité et la compétence ont permis un déroulement serein et positif des travaux de notre précédente session.

Je saisisrai aussi l'occasion de rendre, une fois de plus, un hommage tout particulier au Secrétaire général de notre organisation, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts constants qu'il ne cesse de déployer au service de la paix dans le monde.

Je voudrais également associer à ces félicitations S. E. M. Joseph Reed, récemment désigné au poste de secrétaire général adjoint chargé des questions politiques. Ma délégation est convaincue que les hautes qualités qui distinguent cet éminent diplomate feront de lui un collaborateur efficace au sein de la nouvelle équipe qui entoure le Secrétaire général.

Deux années après la célébration historique du quarantième anniversaire de notre organisation, force est de constater que, malgré les cris d'alarme lancés à cette occasion, et malgré nos aspirations à un monde meilleur, la paix et la sécurité internationales sont plus gravement menacées que jamais.

En effet, face aux conflits permanents et aux guerres sporadiques qui risquent, à tout moment, de dégénérer en un embrasement généralisé, les peuples de la planète n'ont jamais ressenti avec autant d'angoisse la menace qui pèse quotidiennement sur eux et qui met en danger leur existence.

C'est dire notre inquiétude de constater les difficultés croissantes devant lesquelles se trouve placée notre organisation face aux multiples défis qui se posent à l'humanité. C'est dire également l'urgence qu'il y a à prendre les mesures qui s'imposent pour faire respecter et appliquer les principes sacrés inscrits dans la Charte des Nations Unies.

M. Kafé (Comores)

En effet, l'Organisation des Nations Unies représente le symbole universel de la justice, de l'égalité et de la paix. Elle se dresse comme un rempart moral qui a, à maintes reprises, permis à notre planète d'échapper au pire. C'est pourquoi nous nous devons de prendre conscience du rôle primordial et déterminant qu'elle doit continuer de jouer. Il est temps de restaurer sa crédibilité, car des millions d'hommes placent leur espoir en elle. Cependant, pour que la communauté des nations puisse continuer à assumer avec efficacité les lourdes responsabilités qui lui incombent, un nouvel état d'esprit, fait de compréhension mutuelle, de respect réciproque, doit prédominer dans les relations internationales.

De même que la situation politique sombre qui caractérise l'état des relations internationales, la situation économique peu brillante demeure plus que jamais préoccupante.

Cette session se tient deux mois après la septième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui s'est tenue à Genève au mois de juillet dernier. Les résultats assez positifs enregistrés à l'issue de cette réunion témoignent d'une certaine évolution des positions exprimées jusqu'ici par les pays développés du Nord, quoique tous les obstacles soient, tant s'en faut, loin d'être levés.

Il va sans dire que la reprise, légèrement amorcée dans le Nord, est devenue un serpent de mer pour les pays en développement du Sud et prouve combien les solutions partielles et unilatérales adoptées par les pays nantis pour venir à bout des problèmes structurels sont inadéquates.

La crise continue, et mon pays, la République fédérale islamique des Comores, qui fait partie des pays les moins avancés, ressent encore plus douloureusement ses effets néfastes. Ils sont caractérisés, rappelons-le, par une désorganisation du système économique international; une augmentation démesurée du poids de la dette par rapport aux capacités de remboursement des pays en développement; une chute brutale des cours des matières premières; une aggravation continue de la situation déjà catastrophique des pays les moins avancés, etc.

En effet, en raison de l'insularité de mon pays, de l'exiguïté de son territoire national, dont une partie se trouve toujours sous occupation étrangère, de l'inexistence de ressources minières, le processus de développement engagé au lendemain de notre indépendance par le Gouvernement comorien, sous la direction éclairée de S. E. M. Ahmed Abdallah Abderemane, Président de la République, continue à se heurter à des obstacles majeurs.

M. Kafé (Comores)

Nous retiendrons surtout : la mévente et la dépréciation des prix de nos produits de rente, qui assurent plus de 90 % de la valeur de nos exportations; la multiplication par deux et demi du volume de notre service de la dette en moins de trois ans; l'intransigeance de nos créanciers sur les conditions nettement défavorables de leurs prêts; la réduction en valeur absolue des recettes d'exportation; le non-respect par certains de nos partenaires des engagements pris pour aider notre pays, lors de la première Table ronde des donateurs, organisée à Moroni, notre capitale, en juillet 1984.

En dépit de ces nombreuses contraintes, le Gouvernement comorien continue à déployer des efforts considérables pour soutenir la croissance et améliorer les conditions de vie de la population. C'est ainsi que depuis 1979 un programme de restructuration, plus particulièrement dans les secteurs productifs, a été entrepris.

Ces efforts ont été accompagnés d'une série de mesures d'assainissement et de redressement des finances publiques et du secteur parapublic. Cela a permis notamment de mieux rationaliser le fonctionnement de l'Etat et de soutenir la croissance en favorisant l'initiative privée et les actions hautement productives.

M. Kafé (Comores)

La politique de redressement économique ainsi engagée a engendré un certain nombre de performances appréciables jusqu'en 1983. En effet, grâce aux effets multiplicateurs de ce programme, notre pays a atteint pendant cette période une croissance globale de l'économie de 6 % par an et une augmentation annuelle de 1,7 % du revenu réel par habitant.

Cependant, l'aggravation de notre environnement international, marquée par la chute brutale des prix de nos produits de base, et le gonflement rapide du service de la dette, provoqué par la hausse démesurée des taux d'intérêt et des principales devises utilisées sur le marché du crédit, ont annihilé depuis lors ces efforts endogènes. Le Gouvernement comorien, pour sa part, reste fermement attaché à l'esprit d'entreprise et déterminé à poursuivre le combat contre le sous-développement. Toutefois, sans une aide accrue et soutenue de la communauté internationale, notre pays ne pourra pas atteindre les objectifs qu'il s'est assignés.

C'est pourquoi, du haut de cette tribune, je lance un appel à toutes les bonnes volontés pour manifester à notre égard, et ce conformément aux résolutions pertinentes de notre organisation, leur solidarité agissante en nous apportant leur précieux concours.

Devant la complexité des problèmes auxquels nos Etats se trouvent confrontés, le regroupement sous-régional et régional constitue une des voies pouvant permettre d'atténuer les difficultés. Cette réalité constitue en fait pour mon pays une des priorités de sa politique extérieure.

C'est pourquoi mon gouvernement s'est engagé à favoriser la coopération régionale et sous-régionale. C'est ainsi que les Comores ont été parmi les membres fondateurs de la Zone d'échanges préférentiels qui regroupe les pays de l'Afrique de l'Est et australe et de l'océan Indien. Mais c'est surtout avec la création et la mise en place de la Commission de l'océan Indien, en 1984, organisme qui regroupe Madagascar, Maurice, les Seychelles, l'île de la Réunion et les Comores, que nos différents peuples sont en droit de fonder aujourd'hui de réels espoirs pour l'avènement prochain d'un marché commun sous-régional.

La Commission de l'océan Indien (COI), que mon pays a l'honneur de présider, représente une chance pour les habitants de cette zone de créer un espace économique nouveau, capable d'assurer à long terme le développement harmonieux et intégré de notre sous-région.

Cependant, malgré notre volonté et notre détermination, la Commission de l'océan Indien, compte tenu de la faiblesse de ses moyens, ne parviendra pas sans une aide significative à devenir le levier indispensable à la croissance de nos économies.

En effet, mise à part l'aide généreuse et hautement appréciée que lui apporte la Commission des communautés européennes, aucune autre assistance n'est venue jusqu'alors soutenir notre coopération sous-régionale. C'est donc à ce titre, en ma qualité de président en exercice de la Commission de l'océan Indien, que j'en appelle au concours de la communauté internationale pour qu'elle prenne part activement au financement des projets inscrits dans notre programme.

Permettez-moi à présent de jeter brièvement un regard sur l'état de la situation politique internationale.

Au Moyen-Orient, Israël perpétue son agression contre les peuples arabes. L'entité sioniste refuse d'accepter la réalité du peuple palestinien en tant que nation et s'évertue à bafouer ses droits inaliénables. Avec l'aide de ses alliés, Israël poursuit une politique agressive et expansionniste, tout en rejetant les solutions de paix proposées jusqu'ici.

Or, comme nous l'avons toujours soutenu et affirmé, il ne saurait y avoir de paix durable et juste au Moyen-Orient tant que les droits inaliénables du peuple palestinien ne seront pas reconnus, garantis et effectivement exercés. C'est pourquoi la République fédérale islamique des Comores soutient l'idée d'une conférence internationale de la paix au Moyen-Orient, avec la participation de toutes les parties concernées, y compris bien évidemment l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), en tant que seul et authentique représentant légitime du peuple palestinien.

Corollaire du conflit israélo-arabe, la situation au Liban est toujours caractérisée par la violence quotidienne et la souffrance avec, à présent, le spectre de la famine, situation encore aggravée par la présence permanente sur le sol de ce pays de l'armée d'occupation sioniste.

Après sept années d'hostilités meurtrières aboutissant à une situation de ni vainqueur ni vaincu, la guerre fratricide entre l'Iran et l'Iraq continue ses ravages dans les deux camps. Les risques accrus d'internationalisation de ce conflit appellent plus que jamais la vigilance de la communauté internationale. C'est pourquoi nous saluons les efforts déployés par notre organisation et plus particulièrement par notre Secrétaire général. La République fédérale islamique

M. Kafé (Comores)

des Comores appuie la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu immédiat des deux belligérants.

Nous lançons encore une fois un appel aux deux parties, et notamment à l'Iran, pour qu'elles se conforment clairement et explicitement à la résolution du Conseil de sécurité et à tous les efforts déployés jusqu'ici tendant à faire cesser les hostilités et à mettre fin à cette guerre aussi absurde qu'inutile.

Malgré la résistance et la vaillance du peuple afghan, l'Afghanistan continue de subir massacres et destructions dans une guerre non déclarée et imposée par une puissance étrangère. Nous suivons avec un vif intérêt les efforts de médiation menés sous les auspices du représentant spécial du Secrétaire général mais restons préoccupés par la poursuite de cette guerre qui a déjà causé des pertes considérables aux populations de ce pays. Mon pays, qui soutient sans réserve la lutte héroïque de ce peuple frère, exige le retrait immédiat des forces étrangères, conformément aux résolutions pertinentes de notre Organisation.

S'agissant du Kampuchea, ce pays continue de subir l'occupation militaire étrangère, malgré les résolutions de notre Assemblée générale exigeant le retrait immédiat et inconditionnel des troupes étrangères. Le peuple martyr du Kampuchea a le droit de choisir lui-même, librement, en dehors de toute contrainte extérieure, le système de gouvernement qui lui convient.

La situation dans la péninsule Coréenne reste toujours bloquée. Malgré l'affirmation des deux Etats du Nord et du Sud de parvenir à un accord, aucun pas décisif n'a encore été franchi vers la réunification pacifique de ce pays. Nous exhortons les deux parties à persévérer dans la recherche d'une solution juste et durable à ce problème, car une Corée unie est une garantie pour la paix et la stabilité dans cette région. Nous réaffirmons l'idée que l'admission des deux Corée au sein de notre Organisation serait de nature à favoriser un règlement rapide du problème.

En Afrique australe, malgré les condamnations répétées de la communauté internationale, le régime de Pretoria maintient sa politique inhumaine d'apartheid. Cette région demeure le théâtre de graves événements engendrant une situation explosive qui met en péril la stabilité politique des pays de la région. Nous condamnons sans réserve la persistance du système inhumain d'apartheid et appelons de tous nos voeux l'abolition de cette politique, seule condition pouvant permettre le rétablissement de la paix civile dans le pays ainsi que la stabilité dans cette partie de notre continent.

M. Kafé (Comores)

Nous constatons avec regret que la Namibie n'a pas recouvré son indépendance malgré les résolutions pertinentes de notre Organisation. Fidèle aux principes de paix et de liberté, le Gouvernement comorien reste persuadé que seule l'application de la résolution 435 (1978) de notre Organisation permettra d'aboutir à un règlement pacifique et négocié de ce problème.

M. Kafé (Comores)

La situation qui prévaut sur la frontière tchado-libyenne mérite une attention particulière. Tout en se félicitant du cessez-le-feu, quoique bien fragile, intervenu entre le Tchad et la Libye, mon pays reste très préoccupé par le différend qui oppose ces deux Etats africains, tous deux membres de l'OUA et de la Conférence islamique.

A notre avis, en vertu des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et dans celle de l'Organisation de l'unité africaine, tout différend devrait pouvoir être résolu par voie de concertation et de négociation.

Nous lançons donc un appel solennel aux deux parties concernées à s'engager dans la voie du dialogue, de la compréhension mutuelle et du bon voisinage pour régler leur conflit. Il en va de l'intérêt de leurs peuples respectifs, de la dignité de notre continent africain et de l'unité de notre organisation panafricaine.

S'agissant du Sahara occidental, mon pays rappelle qu'il souscrit entièrement aux résolutions adoptées aux dix-huitième et dix-neuvième sommets de l'OUA et reste convaincu qu'une solution satisfaisante et durable de ce problème passe nécessairement par l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple concerné.

A cet égard, nous exhortons les parties concernées, sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU et du Président en exercice de l'OUA, à utiliser tous les moyens pacifiques dont ils disposent et à faire preuve de sagesse et de bonne volonté pour arriver à cette fin.

Mon pays, à l'instar de tous les autres Etats riverains de l'océan Indien, reste préoccupé par le renforcement croissant d'une présence militaire dans cette région, présence démesurément aggravée par la situation explosive qui prévaut dans le golfe Arabo-Persique.

Désireux de préserver la paix et la sécurité dans cette zone, mon pays n'a cessé de militer pour la création d'une zone de paix, démilitarisée et dénucléarisée dans l'océan Indien, conformément à la déclaration contenue dans la résolution 2832 (XXVI) de notre organisation.

Avant de clore ce rapide tour d'horizon de la situation internationale, qu'il me soit permis de dire un mot, une fois encore, sur une question bien connue de notre organisation et qui constitue pour mon pays un sujet de préoccupation majeure.

Il s'agit, bien entendu, de la question de l'île comorienne de Mayotte.

M. Kafé (Comores)

Comme on le sait, ce problème, qui est né d'une injustice et d'une violation flagrante du droit international public, demeure inscrit d'une façon permanente à l'ordre du jour de toutes les organisations internationales et régionales.

N'ayant pas jusqu'ici trouvé hélas! de solution juste et durable, il fera cette année encore l'objet d'un débat spécifique qui nous donnera l'occasion d'y revenir plus en détail.

Pour l'heure, je me bornerai à porter à la connaissance de cette assemblée que, depuis la quarante et unième session de l'Assemblée générale, le dossier n'a guère évolué faute d'éléments susceptibles de lui imprimer une nouvelle impulsion.

Et pourtant, après la rencontre intervenue entre une délégation de l'OUA et le Premier Ministre français, M. Jacques Chirac, en juin 1986, et après les déclarations encourageantes de ce dernier, il avait semblé à tous que quelque chose de positif allait enfin se produire.

En effet, je rappellerai qu'à la suite de cette rencontre et de celles qui ont suivi entre S. E. le Président Ahmed Abdallah Abderemane et les plus hautes autorités françaises, le Gouvernement français décidait de retirer du Parlement français le projet de loi visant à organiser une consultation à Mayotte.

Dans ce même élan, le Premier Ministre français a effectué une brève visite aux Comores en octobre 1986. Or, en dépit de toutes ces initiatives, la situation qui prévaut aujourd'hui ne correspond pas aux espoirs qu'elles avaient suscités.

Toutefois, le Gouvernement comorien, convaincu de la justesse de sa cause, n'a cessé de déployer des efforts pour continuer à faire prévaloir son droit le plus légitime tant au niveau des instances internationales qu'au plan bilatéral.

En effet, chaque fois que cette question est débattue au niveau de la communauté internationale, l'unanimité s'est toujours manifestée pour condamner l'injustice et le coup de force et affirmer que Mayotte fait partie intégrante de la République fédérale islamique des Comores.

Je voudrais donc réaffirmer, une fois de plus, du haut de cette tribune, que le peuple et le Gouvernement comoriens, forts de leur droit et du soutien unanime de la communauté internationale, restent déterminés à lutter jusqu'au triomphe de leur juste cause.

C'est donc un appel pressant et solennel que nous lançons, encore une fois, au Gouvernement français pour que, dans le cadre des relations amicales qui existent entre nos deux pays, il franchisse le pas décisif permettant le règlement définitif de ce douloureux problème.

M. Kafé (Comores)

En conclusion, je voudrais réaffirmer l'engagement inébranlable de mon gouvernement au système des Nations Unies et aux idéaux et nobles objectifs qu'il incarne.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Nous avons entendu le dernier orateur de cet après-midi.

Divers représentants ont demandé la parole pour exercer leur droit de réponse. Je rappellerai aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les interventions faites dans l'exercice du droit de réponse doivent être limitées à 10 minutes pour la première intervention et cinq minutes pour la seconde intervention, et doivent être faites par les délégations de leur place.

M. CISTERNAS (Chili) (interprétation de l'espagnol) : Le Ministre des relations extérieures de la Bolivie a fait un exposé très éloigné de la réalité sur les négociations qui se sont déroulées entre son gouvernement et le mien. En outre, suivant une pratique qui lui est propre, et que ma délégation ne suivra pas, le Ministre des relations extérieures de la Bolivie a énoncé des notions impropres et choquantes contre les autorités chiliennes. Nous les rejetons énergiquement. Usant de termes regrettables, il a émis des jugements contraires à la vérité et à l'histoire. Ces paroles, en outre, tendent à semer la confusion dans cette assemblée quant à la contribution que mon pays a offerte à la nation bolivienne pour faciliter son accès à l'océan Pacifique.

Nous voudrions apporter, aujourd'hui, quelques précisions. Contrairement à ce qu'a déclaré le Ministre des relations extérieures de la Bolivie, selon lequel le littoral leur aurait été arraché par le Chili au cours d'une guerre d'agression inattendue et brutale, nous devons préciser, une fois de plus, que les motifs qui ont dicté cette guerre, qui s'est déroulée il y a plus de 100 ans, étaient ceux-là mêmes qui, malheureusement, ont été à l'origine des nombreux conflits analogues qui ont éclaté sur le continent américain. Cette situation résultait du tracé imprécis des frontières au moment où ces pays ont accédé à la vie indépendante. La guerre a été le produit de ces frontières imprécises et les deux pays ont lutté pour défendre ce qu'ils jugeaient être leur, après des décennies de négociations à l'issue desquelles on a souscrit à deux traités que la Bolivie a choisi de ne pas reconnaître.

Aujourd'hui, la Bolivie n'a aucun droit sur le territoire chilien. Nos frontières ont été établies de façon définitive par un traité auquel les deux pays

M. Cisternas (Chili)

ont souscrit en 1904, plus de 20 ans après la fin du conflit. Ce traité a reçu l'appui de l'opinion publique et du Congrès de la Bolivie. La Bolivie a tenté maintes fois d'obtenir indirectement la révision de ce traité de paix. L'exposé fait ce matin par le Ministre des relations extérieures de la Bolivie témoigne de ces tentatives.

Aux termes du Traité de 1904, qui définit nos frontières, le Chili a assumé, en faveur de la Bolivie, de lourdes obligations, tels la construction de chemins de fer à l'usage de la Bolivie et des paiements en espèces. Il a également reconnu, en faveur de la Bolivie, un droit plus large de libre transit à travers son territoire et un accès à ses ports sur le Pacifique. Par la suite, on a perfectionné ce régime avec d'autres traités et accords. Le Chili a permis, dans le cadre de ce régime de libre transit, la construction d'un oléoduc sur le territoire chilien, dont la responsabilité du fonctionnement incombe à la Bolivie, ainsi que l'installation d'entrepôts et de bureaux de douanes boliviens dans les ports chiliens.

M. Cisternas (Chili)

Les faits ont prouvé que les chemins de fer construits par le Chili et ceux qu'il a aidé à financer en Bolivie, le système de libre transit et son perfectionnement constant, sont autant d'éléments qui ont permis à la Bolivie d'avoir véritablement accès à l'océan Pacifique.

La Bolivie, nation méditerranéenne, est dans une situation cependant privilégiée par rapport à d'autres pays sans littoral.

En dépit d'une situation juridique claire qui résulte du Traité de paix de 1904, le Chili était disposé à entamer des négociations bilatérales à propos du souhait exprimé par la Bolivie de disposer d'une sortie souveraine sur l'océan Pacifique.

Au cours de ces dernières années, deux séries de négociations ont été menées dans ce but. En 1975, nous avons proposé à la Bolivie une sortie souveraine vers l'océan Pacifique qui consistait en un couloir situé au nord de la ville d'Arica. L'offre du Chili était une sorte d'échange territorial. La Bolivie a accepté la proposition chilienne. Concrètement, elle acceptait l'échange territorial.

Par la suite, le Gouvernement bolivien est revenu sur cet accord, en particulier sur le point qui concernait l'échange, lequel constituait pour le Chili une condition fondamentale. Non seulement la Bolivie a perturbé les négociations mais encore elle a interrompu définitivement les négociations, en décidant de rompre les relations diplomatiques avec le Chili au mois de mars 1978.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue en février 1986, le Président de la Bolivie, Victor Paz Estensoro, déclarait à propos des relations avec le Chili : "Je crois que nous avons besoin d'une approche nouvelle du problème".

Cette position a permis d'entamer une nouvelle série de discussions à l'issue desquelles la Bolivie a fait une proposition qu'il est difficile de qualifier d'"approche nouvelle". Même si elle reprenait certains éléments des discussions de 1975, cette proposition ne faisait pas allusion à l'échange de territoire et offrait des compensations vagues et illusoires sans aucune précision. Elle était en contradiction avec la requête du Chili. Ni l'opinion publique ni les autorités chiliennes n'étaient disposées à accepter une proposition de ce genre.

Le Gouvernement chilien, faisant valoir ses droits légitimes, a fait savoir à la Bolivie qu'il rejetait ses propositions. L'exercice de ses droits, le devoir de tout gouvernement de protéger les intérêts de son peuple ne peuvent justifier la

M. Cisternas (Chili)

réaction du Ministre bolivien. Penser que la proposition de la Bolivie, qui touche à l'intégrité territoriale du Chili et au droit à l'autodétermination du peuple chilien, devrait être acceptée par le Gouvernement du Chili du seul fait qu'elle a été présentée, ne peut refléter une attitude responsable ou sérieuse. C'est pourquoi il convient de rejeter cette proposition sans retard. La virulence verbale à laquelle a recouru le Ministre bolivien des affaires étrangères contre le Chili - à laquelle le Chili ne recourra pas - n'est pas le bon moyen d'édifier la coopération entre les nations.

M. TURKMEN (Turquie) (interprétation de l'anglais) : Le Ministre des affaires étrangères de la Grèce a consacré une partie importante de sa déclaration à la question de Chypre. Nous avons été étonnés non par l'importance que le Gouvernement grec accorde à ce problème mais par son approche négative et son style vitriolique. Cette déclaration contraste de façon évidente avec la déclaration faite par notre ministre des affaires étrangères, qui a traité de la question sur un ton très modéré, au point que le Ministre grec des affaires étrangères ne pouvait pas invoquer la déclaration du Ministre des relations extérieures de mon pays, et s'est contenté d'évoquer, par des généralités, la politique menée par la Turquie.

C'est une erreur de déformer l'histoire, mais c'est une erreur plus grande encore que de déformer une histoire dans laquelle on porte une grande responsabilité. Or c'est exactement ce que le Ministre grec des affaires étrangères a fait. En réalité, le problème tragique de Chypre trouve son origine dans la politique menée par le Gouvernement grec pour tenter d'étendre sa souveraineté à la totalité de l'île. Cette ambition a conduit la Grèce, en 1974, à préparer un coup d'Etat à Chypre contre l'archevêque Makarios, lequel était à l'époque reconnu par la Grèce comme le président de Chypre. Mgr Makarios, échappant de peu à la mort, s'est enfui de l'île. Il s'est ensuite rendu à l'Organisation des Nations Unies où, devant le Conseil de sécurité, il déclarait que Chypre était menacée par une invasion grecque. Lorsque le Ministre grec des affaires étrangères évoque l'intervention de la Turquie il y a 13 ans, il oublie de rappeler que l'invasion de Chypre par la Grèce a contraint la Turquie à intervenir en vertu du traité de garantie, dont la Grèce est également signataire. Je tiens également à rappeler au Ministre grec des affaires étrangères que son gouvernement continue à considérer la Grèce comme un garant de Chypre.

M. Türkmen (Turquie)

De plus, le Ministre grec des affaires étrangères a déclaré que les Chypriotes grecs sont devenus, après l'intervention turque, des réfugiés dans leur propre pays. Mais il omet de dire que les Turcs de Chypre étaient eux-mêmes des réfugiés dans leur propre pays depuis 1963, lorsque les Chypriotes grecs ont aboli la constitution et commencé le massacre de la population turque de l'île. De plus, le Ministre ne semble pas non plus se rappeler qu'il y a eu un échange de population dans l'île et que les Chypriotes grecs ont accepté l'idée selon laquelle, quelle que soit la solution adoptée, les Turcs continueraient à vivre au nord et les Grecs au sud de l'île.

Lorsqu'il a fait état de la présence de forces militaires turques à Chypre, le Ministre grec des affaires étrangères a bien entendu omis de mentionner qu'à un certain moment 20 000 soldats grecs étaient stationnés dans l'île pour appuyer les actes d'oppression dirigés contre la communauté turque. La différence entre la présence des forces grecques dans l'île et la présence des forces turques, c'est que nos forces ne sont présentes que pour protéger les Chypriotes turcs et non pour opprimer les Chypriotes grecs. Le Ministre grec des affaires étrangères a manifestement des difficultés à comprendre un tel raisonnement.

Ce qu'il y a de plus surprenant encore dans la déclaration du Ministre grec des affaires étrangères, c'est qu'il accuse la Turquie d'éviter systématiquement la discussion des questions relatives au problème de Chypre. Mais qu'en est-il des propositions faites par le Secrétaire général dans le cadre de sa mission de bons offices? Le Ministre grec devrait savoir que la partie chypriote turque a accepté ces propositions qui constituent un projet d'accord cadre qui englobe tous les aspects du problème chypriote, y compris le retrait des forces non chypriotes de l'île. La seule chose que les Chypriotes turcs n'acceptent pas, c'est de discuter du retrait des forces non chypriotes, indépendamment de l'examen des autres questions qui constituent un tout. Pourquoi? Parce qu'ils veulent survivre. C'est aussi simple que cela. On ne peut blâmer les Chypriotes turcs de craindre de voir revenir le jour où ils seront de nouveau à la merci du pouvoir grec sans aucune garantie.

J'ai été également extrêmement surpris d'entendre le Ministre grec déclarer :
"Ankara veut amener le Gouvernement de la République de Chypre à accepter un système constitutionnel qui servirait uniquement les intérêts de la Turquie."

(supra, p. 17)

M. Türkmen (Turquie)

Quel est ce système constitutionnel? C'est un système constitutionnel dont les paramètres ont été énoncés dans le projet d'accord cadre proposé par le Secrétaire général des Nations Unies. Il ne s'agit pas d'une accusation dirigée contre le Gouvernement turc. C'est une accusation qui est dirigée contre le Secrétaire général des Nations Unies lui-même.

Le Ministre des affaires étrangères grec poursuit en ces termes:

"La position d'Ankara est sans doute possible une provocation lorsqu'elle déclare qu'une discussion du problème critique de Chypre à la présente session constitue une manifestation d'intransigeance." (supra, p. 18)

M. Türkmen (Turquie)

Nous n'avons rien dit de ce genre. Nous avons seulement dit que le débat à l'Assemblée générale irait à l'encontre du but recherché, car il nuirait à l'initiative du Secrétaire général. S'ils veulent un débat à tout prix, très bien. La déclaration du Ministre des affaires étrangères de la Grèce est la meilleure preuve qu'un tel débat ne pourrait être que destructeur.

M. CHAN-YOURAN (Kampuchea démocratique) : Notre assemblée générale a appris depuis bientôt neuf ans à mieux connaître l'expansionnisme vietnamien, l'agresseur de mon pays.

Aujourd'hui, par son intervention de tout à l'heure, le représentant vietnamien vient d'apporter cette confirmation, à savoir que pour réaliser leur ambition expansionniste au Kampuchea et en Asie du Sud-Est, à travers leur "Fédération indochinoise", les autorités de Hanoi ne reculent devant aucune manoeuvre, aucun subterfuge même les plus condamnables et les plus perfides. Aux yeux de notre auguste assemblée, il est aujourd'hui établi que le Viet Nam n'a pas du tout l'intention de régler politiquement le problème du Kampuchea, d'en retirer toutes ses forces sans condition, comme le lui demandent les huit résolutions déjà adoptées par notre assemblée. Les multiples manoeuvres diplomatiques auxquelles se livre le Viet Nam depuis 1979 à ce jour ne visent qu'à justifier et perpétuer son occupation au Kampuchea et faire reconnaître par la communauté internationale le régime fantoche qu'il a installé à Phnom Penh.

Dans sa remarquable intervention du 21 septembre dernier devant notre assemblée, le Ministre des affaires étrangères de Singapour, l'Honorable Dhanabalan a, avec éloquence, force et sagacité habituelles, apporté une démonstration irréfutable de ces diverses manoeuvres sur lesquelles notre délégation ne revient pas.

Ma délégation a été très sensible aux déclarations faites par de très nombreux représentants éminents des Etats Membres de notre organisation qui, du haut de cette tribune, ont rappelé au Viet Nam son obligation de mettre fin sans délai à son occupation du Kampuchea, pour que le peuple du Kampuchea et celui du Viet Nam puissent retrouver la paix et vivre dans l'amitié et pour que la paix et la sécurité de notre région ne soient plus menacées.

Il est plus que regrettable que le représentant vietnamien ait refusé d'écouter l'important message adressé hier à cette auguste assemblée par S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, Président du Kampuchea démocratique. Ce refus montre combien le Viet Nam tient en mépris notre auguste Assemblée et demeure

M. Chan-Youran (Kampuchea démocratique)

fermement opposé aux négociations pacifiques en vue d'une solution politique du problème du Kampuchea.

Qu'il me soit permis, en citant certains passages de cet important message, de rappeler au représentant vietnamien ce qui suit :

"Pour qu'une solution politique au problème du Kampuchea puisse aboutir, il est indispensable que les dirigeants de Hanoi acceptent sincèrement la réalité des faits. Ils ne peuvent en aucune façon escamoter le fait bien connu de tous que le problème du Kampuchea n'est nullement un problème de guerre civile, mais qu'il est né de l'invasion et de l'occupation du Kampuchea, pays indépendant et souverain, Membre de l'ONU, par la République socialiste du Viet Nam, en flagrante violation de la Charte des Nations Unies, des principes de non-alignement et du droit international. C'est la persistance de cette invasion et occupation qui constitue la menace fondamentale à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Asie du Sud-Est et en Asie-Pacifique.

... Aussi longtemps que les dirigeants de Hanoi refusent de négocier avec les représentants de ceux qu'ils combattent, aucune solution politique ne peut être envisagée et leurs propositions de négociations ne sont qu'artifices et diversions qui visent seulement à leur permettre de se maintenir indéfiniment au Cambodge. Pour montrer notre bonne foi et notre volonté d'arriver rapidement à une solution politique, nous avons déjà, avant même l'ouverture des négociations, fait toutes les concessions nécessaires qui permettent à notre adversaire de se retirer sans perdre la face, dans l'intérêt de tous, du nôtre, du sien, des pays de la région et du monde.

Premièrement, nous offrons au Viet Nam de retirer ses forces en deux phases dans une période déterminée et sous la supervision de l'ONU.

Deuxièmement, avant même le retrait total des forces vietnamiennes, nous offrons à ceux installés à Phnom Penh par le Viet Nam, de participer dans notre gouvernement de coalition qui deviendra un gouvernement de coalition quadripartite du Kampuchea, réalisant ainsi la réconciliation nationale dans laquelle toutes les composantes auront les mêmes droits, en tant que forces politiques.

Troisièmement, au Viet Nam qui s'est déclaré menacé par le petit et faible Cambodge, nous offrons un Cambodge indépendant, uni, pacifique, neutre et non-aligné, sans aucune base étrangère, avec la garantie et la présence de l'ONU dans notre pays.

M. Chan-Youran (Kampuchea démocratique)

Quatrièmement, nous offrons en outre au Viet Nam d'établir des relations entre nos deux pays dans tous les domaines et même de signer ensemble un traité de non-agression et de coexistence pacifique.

Que pouvons-nous offrir de plus, à moins que nous n'acceptions de nous soumettre? C'est ce que veulent en fait les dirigeants de Hanoi qui continuent de rejeter notre proposition et d'exiger que nous déposions les armes et acceptions de démembrer notre gouvernement de coalition en éliminant l'une de ses trois composantes ou ceux qu'ils n'aiment pas. Il est nécessaire de rappeler à ces dirigeants de Hanoi ce qui suit :

Premièrement, aucune loi régissant les relations internationales ne les autorise à s'ingérer dans les affaires intérieures d'un autre Etat et à lui dicter leur loi.

Deuxièmement, l'exercice par le peuple cambodgien de son droit à l'autodétermination et la réconciliation nationale ne peuvent se faire qu'en l'absence des forces vietnamiennes.

Troisièmement, la réconciliation nationale n'est pas un processus exclusif mais étendu à tous les citoyens du pays quels qu'ils soient.

Quatrièmement, c'est à la fois un droit sacré et un devoir patriotique pour tous les Cambodgiens quels qu'ils soient de lutter sous toutes les formes pour reconquérir et défendre l'indépendance nationale, leur liberté, leur honneur et leur dignité nationale, comme il l'a été pour le peuple vietnamien lui-même dans sa lutte avant 1975 et pour tous les peuples du monde dans leur lutte contre les fauteurs de guerre pendant les deux dernières guerres mondiales.

Aussi longtemps que le Viet Nam ne retire pas toutes ses forces du Cambodge, le peuple cambodgien et son gouvernement de coalition n'ont pas d'autre voie que de poursuivre résolument leur lutte et d'appeler tous les pays épris de paix et de justice à continuer de soutenir cette lutte et d'exercer leur pression sur le Viet Nam. Si nous nous écartons de cette voie ou si nous manquons de détermination, nous perdrons à jamais notre patrie, notre liberté et notre identité nationale.

Il appartient aux dirigeants de Hanoi de décider s'ils entendent poursuivre l'occupation du Cambodge dans le cadre de la politique de Fédération indochinoise conformément à leur stratégie expansionniste régionale et maintenir leur hostilité envers les pays de la région et du monde ou si, au

M. Chan-Youran (Kampuchea démocratique)

contraire, ils acceptent d'entendre les appels à la raison réitérés par la communauté internationale pour qu'ils retirent toutes leurs forces du Cambodge, abandonnent leur politique expansionniste, rétablissent de bonnes relations avec tous les pays de la région et rentrent dans le concert des nations." (A/42/PV.15, p. 13)

M. GUMUCIO GRANIER (Bolivie) (interprétation de l'espagnol) : Je me vois dans l'obligation de prendre la parole pour répondre à la délégation du Chili qui a fait allusion à la déclaration faite aujourd'hui par le Ministre des relations extérieures de mon pays.

La délégation bolivienne n'a pas l'intention de se lancer dans une polémique sur la question. Chaque année, les ministres des relations extérieures de la Bolivie exposent le problème de la guerre injuste et de l'enclavement de la Bolivie, et notre pays a lancé un appel loyal et sincère à la négociation. Il n'y a là rien de surprenant; ce qui est plutôt surprenant, c'est qu'aujourd'hui le Chili souhaite soulever ce problème à l'Assemblée en vue de provoquer une polémique, sans aucun doute parce que les questions internationales telles que celles concernant les nations voisines les plus faibles, servent les objectifs de politique interne du Chili, lequel essaie de légitimer un plébiscite auquel le peuple chilien ne peut pas participer, étant privé de l'exercice de son droit de vote.

Nous avons l'habitude d'entendre la délégation du Chili justifier les violations constantes des droits de l'homme. Aujourd'hui, elle vient d'attaquer mon pays, afin de déformer l'histoire et d'accuser mon premier ministre en prétendant qu'il a utilisé un langage grossier.

M. Gumucio Granier (Bolivie)

Le Ministre a parlé de façon énergique, claire et sincère. Il appartient à l'Assemblée de juger si ce langage est énergique ou pas. Nullement grossier, c'est un langage parfaitement clair. Bien évidemment, l'usurpateur n'appréciera jamais qu'on lui rappelle dans cette salle son usurpation.

En Amérique latine, de toute évidence, les frontières entre pays n'ont pas été clairement délimitées; celles de la Bolivie et tous ses voisins, à l'exception du Chili, peuvent prêter à confusion. Un ambassadeur chilien, don José Miguel Barros, a dit que les frontières entre la Bolivie et le Chili étaient clairement délimitées et que le pire de tout était qu'il existait un traité que le Chili ne reconnaissait pas, parce qu'il faisait état d'une entreprise britannico-chilienne dont les bénéfices, aujourd'hui encore, vont à la famille Edwards.

Mais en 1904, le gouvernement qui avait gagné les élections ou qui bénéficiait de l'appui national n'a conclu aucun traité, contrairement à ce que prétend le Chili. En fait, la Bolivie a été envahie en 1879. Elle a souffert d'une invasion et de l'occupation militaire. Malheureusement, à cette époque, l'Organisation des Nations Unies n'existait pas. Mais aujourd'hui, l'Organisation des Etats américains (OEA) est devenue partie au problème, de même que le Mouvement des pays non alignés. On peut donc se demander si 150 pays peuvent se tromper lorsqu'ils expriment leur solidarité avec la Bolivie qui souhaite, par des moyens pacifiques, comme le préconisent la Charte de l'ONU et celle de l'OEA, avoir un accès à l'océan Pacifique.

La question est l'objet de débats au sein de l'OEA depuis 1979. Nous avons reçu un appui et des invitations réitérées pour qu'il y ait des entretiens entre nos deux pays. Le Chili, de façon systématique, s'est déclaré tantôt favorable, tantôt opposé à ces entretiens. En 1983, à l'OEA, le Chili a accepté de négocier mais il s'est ensuite rétracté bien qu'il ait voté en faveur de cette résolution. Ultérieurement, le Chili a déclaré qu'il insistait sur le dialogue bilatéral parce qu'il n'acceptait pas l'instrument multilatéral. La Bolivie, présidée par le nouveau gouvernement démocratique du Président Paz, modifiant la ligne de conduite qu'elle suivait depuis plusieurs années, a accepté de négocier selon une approche nouvelle.

Dans cet esprit, comme l'a mentionné ce matin le Ministre de la Bolivie, il y a eu plusieurs réunions. Nous sommes allés à Montevideo, à l'invitation du Gouvernement uruguayen, appuyés par toutes les nations de l'OEA qui, en 1986, à Guatemala, avaient donné leur accord sur la reprise des négociations.

M. Gumucio Granier (Bolivie)

Les négociations ont commencé sous de bons auspices et ont reçu un accueil favorable jusqu'au moment où l'Amiral Merino, à en juger par la politique intérieure du Chili, a cherché à se servir de la Bolivie pour diviser son pays et y régner à l'intérieur dans le cadre des luttes et divisions internes de la junte qui opprime le Chili.

Le peuple chilien a accepté et appuyé la négociation. Les divers partis politiques - depuis la démocratie chrétienne jusqu'au parti communiste - ont tous opté pour la solution permettant à la Bolivie d'avoir un accès à la mer.

Les grands spécialistes internationaux du Chili, parmi lesquels les Ambassadeurs Jérez et Oscar Pinochet de la Barra, ont également convenu que cette controverse devait être résolue.

La Bolivie est prête à négocier et c'est en toute bonne foi qu'elle est allée à Montevideo. Elle y a été agressée verbalement par l'amiral Merino et divers groupes qui ont essayé de faire pression sur le Gouvernement chilien, qui négociait avec la Bolivie, pour l'acculer, cherchant par là à empêcher la tenue d'élections libres au Chili en vue d'y imposer un plébiscite d'une légalité et d'une légitimité douteuses.

C'est pourquoi mon pays est obligé d'utiliser son droit de réponse afin d'éclairer l'opinion internationale. La Bolivie reste sereine, elle accepte l'appui constant des 150 pays qui lui ont adressé des paroles d'encouragement et l'ont assurée de leur coopération. La Bolivie remercie également les ministres des affaires étrangères des pays voisins qui ont évoqué la question ici-même, à l'Assemblée, afin que les négociations puissent reprendre.

Actuellement, les grands problèmes de l'humanité sont résolus dans cette assemblée ou dans les organismes régionaux. La Bolivie, de façon renouvelée, généreuse et imaginative, souhaite s'intégrer au nord du Chili et au sud du Pérou. Elle est prête à le faire à tout moment.

Lors des précédentes négociations, en 1975, la Bolivie avait accepté de façon générale la négociation. Elle n'avait pas accepté l'échange territorial en tant que tel. Ce n'est pas la Bolivie qui a interrompu la négociation, mais le Chili, qui a refusé d'accepter une proposition intéressante et pleine d'imagination du Pérou qui voulait également apporter sa contribution à la solution du problème car, en dernière instance, l'histoire montrera qu'à l'avenir, le nord du Chili, le sud du Pérou et l'ouest de la Bolivie devront s'unir dans l'intégration de la Bolivie jusqu'à l'océan Pacifique.

M. Gumucio Granier (Bolivie)

Les grands hommes du Chili d'hier, ses grands diplomates comme Barros Jarpa, ses hommes politiques comme le Président Frei ou, aujourd'hui, Gabriel Valdes, sont tous favorables à une solution négociée.

Il n'y a que la junte militaire qui ne veut pas négocier pour utiliser le problème de la Bolivie à des fins de politique intérieure.

Le Chili n'est plus un interlocuteur valable, mais nous sommes certains qu'à un moment ou à un autre, notamment lorsque le peuple bolivien aura une voix décisive sur sa destinée, il pourra négocier et résoudre ses différends.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole au représentant du Chili. Puis-je lui rappeler que sa déclaration doit se limiter à cinq minutes.

M. CISTERNAS (Chili) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, je croyais m'être fait comprendre lors de mon intervention précédente lorsque j'ai mentionné les paroles prononcées par le président bolivien qui estimait qu'une nouvelle approche du problème était nécessaire. J'ai expliqué alors que cette nouvelle approche avait fait défaut et que c'était malheureusement la raison pour laquelle les négociations avaient échoué.

Je dois en outre signaler que la délégation bolivienne se trompe totalement. On dit que la politique est l'art du possible; la politique extérieure d'un pays doit à plus forte raison répondre à cette caractéristique. Si le peuple ou le Gouvernement bolivien croient qu'ils peuvent compter sur un Chili divisé dans l'examen de la question des aspirations boliviennes à un accès à l'océan Pacifique, ils se trompent complètement. Le Chili n'a aucune ambition sur les territoires autres que celui qu'il détient, mais dans le même temps, il exige que soient respectées son intégrité et sa souveraineté sur les territoires dont il dispose.

Quel que soit le gouvernement au pouvoir au Chili - passé, présent ou à venir -, quelle que soit la philosophie qui inspire ces gouvernements, quelles que soient leur personnalité et leurs qualités, ces gouvernements n'ont fait, ne font et ne feront qu'interpréter fidèlement ce que le peuple chilien exige d'eux, à savoir maintenir la souveraineté totale sur le territoire que détient le Chili.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole pour la deuxième fois au représentant de la Bolivie. Sa déclaration est limitée à cinq minutes.

M. GEMECIO GRANIER (Bolivie) (interprétation de l'espagnol) : Je tiens à préciser à l'intention de l'Assemblée que le Gouvernement bolivien, lorsqu'il a adopté la nouvelle approche, l'a fait en restant dans le domaine du possible et selon des formules pleines d'imagination. La Bolivie voulait offrir du gaz et de l'eau en échange d'un territoire et employer toutes ces ressources en les partageant avec des entreprises binationales ou trinationales des pays de la région.

Voilà l'approche nouvelle à laquelle je faisais allusion.

Aujourd'hui, de toute évidence, le Chili a renoncé à se rendre à une négociation dont il avait accepté le principe. Dans toutes les négociations, la Bolivie a présenté ses propositions, elle a entendu les questions et y a répondu. Mais il manquait la dernière étape, à savoir les contrepropositions chiliennes, comme en 1975, lorsque le Chili avait fait un apport positif. Là, de façon violente et obstinée, sans qu'il soit possible de parler, le Chili a annulé les négociations, empêchant ainsi la conclusion de tout accord.

M. Gumucio Granier (Bolivie)

Ce n'est pas nous qui disons qu'il y a une division interne au Chili, ce sont tous les journaux. Ma délégation va distribuer des éditoriaux d'organes démocratiques du Chili qui ont critiqué le Gouvernement chilien parce qu'il se sert de la politique bolivienne dans la politique interne du Chili et parce que la politique internationale du Chili est plus que jamais critiquée dans le pays lui-même.

Je n'insisterai pas davantage, je voulais simplement que la communauté internationale, surtout l'Assemblée générale, comprenne la situation et c'est la raison pour laquelle ma délégation va distribuer les éditoriaux des principales revues et journaux publiés au Chili et à l'étranger par des Chiliens, qui montrent clairement la pensée positive et progressiste de certains milieux au Chili qui, souvent dans leur pays, ne peuvent pas prendre la parole.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Observateur de l'Organisation de libération de la Palestine souhaite répondre à une déclaration faite par un orateur au cours du débat général. J'ai l'intention de l'autoriser à faire cette réponse conformément à la résolution 3237 (XXIX) adoptée par l'Assemblée générale le 22 novembre 1974 et en tenant dûment compte de la décision prise par le Président de la trente et unième session et d'autres décisions adoptées en des circonstances analogues au cours des sessions précédentes de l'Assemblée. Je donne la parole à l'Observateur de l'Organisation de libération de la Palestine.

M. TERZI [Organisation de libération de la Palestine (OLP)]

(interprétation de l'anglais) : Dans la déclaration qu'il a faite cet après-midi, M. Peres a dit "Nous ne pouvons plus trouver de réponse militaire à des problèmes politiques" (supra p. 18/20). Israël a dû comprendre cela après les défaites écrasantes de l'armée israélienne, notamment en 1982. Il doit l'avoir compris face à l'échec de la politique de la main de fer qu'il applique à notre peuple dans les villes et les villages palestiniens occupés à Jérusalem, à Naplouse, à Bethléem et à Bir Zeit. Cet échec montre à la puissance occupante, Israël, que ses tanks et les desseins de ses généraux ne peuvent pas briser la détermination de notre peuple. Ces généraux réaffirment maintenant leur politique d'évacuation massive des Palestiniens. Ils appellent cela un transfert des Palestiniens de leurs foyers en Palestine dans le désert, de l'autre côté du Jourdain. Depuis 40 ans, les Palestiniens ont assurément montré leur vraie nature et leur attachement à

M. Terzi (OLP)

leur patrie, la Palestine, ainsi que leur volonté de vivre en liberté, en paix, dans leurs propres foyers et dans leur patrie. M. Peres a également déclaré que les Arabes et les Israéliens ne peuvent être en paix avec eux-mêmes que s'ils sont en paix avec les autres. Je tiens à lui dire que les Palestiniens sont également des Arabes. Il faut peut-être lui rappeler aussi qu'en 1925 - il n'était pas en Palestine à cette époque - Robert Weltsch a déclaré : "La Palestine ne pourra prospérer que s'il existe une confiance mutuelle entre les deux peuples".

M. Buber, un autre sioniste, sur le plan spirituel et moral, mais pas sur le plan politique, a déclaré : "L'altruisme politique nécessaire exige la confiance mutuelle et c'est donc au mouvement sioniste qu'il incombe de susciter cette confiance, en tant qu'envahisseur, en tant que partie indésirable qui envahit le pays". M. Peres, qui ne vivait pas en Palestine à cette époque, n'a pas entendu ces sages déclarations. Où se trouvait M. Peres lorsque les jeunes Palestiniens en Palestine, des Juifs, des Chrétiens, des Arabes et des Musulmans vivaient en paix tous ensemble? Où se trouvait-il lorsque la Palestine faisait face à ses besoins économiques et était prospère? Où était-il en 1947 lorsque près de 2 millions de Palestiniens - à nouveau des Juifs, des Chrétiens et des Musulmans - subvenaient à leurs propres besoins en Palestine?

M. Peres parle de la croissance de l'esprit démocratique comme si cet esprit n'avait jamais existé en Palestine. Peut-être n'existait-il pas sous le mandat britannique, mais ce ne sont certainement pas les sionistes qui l'ont introduit. Je suis certain qu'il n'est pas au courant de la décision prise par son gouvernement de retirer à Mubarak Awad, Directeur du Centre palestinien pour l'étude de la non-violence situé à Jérusalem, son permis de séjour. Cette information était publiée dans le New York Times de ce matin. M. Peres et ses collègues sont-ils allergiques à la non-violence, surtout lorsqu'elle est préconisée par un Américain palestinien? Voilà un homme qui parle de la non-violence et qui est presque expulsé.

Cette maladie qui consiste à haïr les Palestiniens et à haïr la vérité est contagieuse. Le Gouvernement américain, afin d'appuyer son allié Israël, a même décidé de fermer le bureau d'information palestinien à Washington, violant ainsi la liberté de parole et le droit d'association des citoyens américains. La démocratie en Israël est une farce, sinon comment expliquer une législation qui traite ceux qui encouragent la paix en Israël comme des criminels? Ceux qui encouragent la paix tendent la main aux Palestiniens par l'intermédiaire de l'OLP. En outre,

M. Terzi (OLP)

M. Peres nous dit qu'il représente un groupe en désarroi. Il dit que le Gouvernement est divisé, donc c'est un groupe en désarroi. Au nom de qui parlait-il? Il y a quelques mois, ceux qui cherchent à fuir la réalité ont eu recours à un prétexte pour éviter d'adhérer au processus de paix, ils ont demandé quelle était la crédibilité de l'OLP et qui elle représentait. C'était une façon d'éviter d'adhérer au processus de paix. Mais la dix-huitième session du Conseil national, qui s'est tenue à Alger - et nous tenons à remercier nos frères algériens d'avoir facilité cette réunion - en avril 1987, a consolidé notre unité.

Je pense que M. Peres vient ici pour se servir de cette tribune dans un but électoral. Il dit : "Ayez pitié de nous. Mon gouvernement est en désarroi. Appuyez-moi s'il vous plaît". L'appuyer en quoi? Nous sommes ici dans une enceinte sacrée. Ce n'est pas une tribune pour mener une campagne. L'appuyer en quoi? Après 40 ans de désespoir pour les Palestiniens et après 40 ans de vie dans un Etat garnison pour les Israéliens, ne nous incombe-t-il pas de rechercher et de suivre un processus de paix? C'est la raison pour laquelle nous avons, au sein de l'OLP et à notre conseil national en avril, appuyé pleinement et unanimement la demande d'une convocation de la Conférence internationale de paix, telle que prévue dans la résolution adoptée pratiquement à l'unanimité par l'Assemblée. Je veux parler de la résolution 38/58 C et de toutes ses dispositions, des directives qu'elle contient, des participants qui y sont mentionnés ainsi que du mécanisme qu'elle préconise. Je ne suis pas sélectif.

De nombreuses déclarations ont été faites dans cette enceinte. Nous nous félicitons vivement de l'important appui donné à la convocation de la Conférence internationale de paix. Apparemment, M. Péres ne sait pas ce qui se passe au sein de cette assemblée, ou, en proie au désarroi, ses adjoints, au lieu de lui faire rapport, ont fait rapport à quelqu'un d'autre au sein de son cabinet, qui sait?

M. Terzi (OLP)

M. Peres affirme la nécessité de négocier sans condition et sans plan préalable. Mais, dans le même temps il nous dit que cela devrait se faire sur la base des résolutions 242 (1967) et 338 (1973). Or il y a là une contradiction - à moins que je ne comprenne pas bien l'anglais. Et nous demandons : qu'en est-il du sort d'autres résolutions adoptées par le Conseil de sécurité concernant la situation au Moyen-Orient et la question de Palestine? Faut-il que nous appliquions une politique de discrimination? Il ne s'agit pas d'une campagne raciste, comme Israël le prétend. Nous parlons des résolutions du Conseil de sécurité. Elles ont toutes la même validité; elles ont toutes le même pouvoir; elles doivent toutes être respectées.

Je voudrais rappeler du haut de cette tribune de l'Assemblée générale que le Gouvernement américain a déclaré sans ambiguïté que la résolution 242 (1967) ne traite pas la dimension politique du problème palestinien. Puisque nous cherchons une solution politique au problème, comment ose-t-on nous dire que nous ne devons pas avoir recours à la résolution qui traite de la dimension politique? C'est absurde, sinon hypocrite.

Que tout le monde soit rassuré : les Palestiniens ne sont pas un mythe. Nous sommes une réalité; nous sommes une réalité de la vie. C'est la raison pour laquelle nous siégeons ici. Nous représentons un peuple. Nous sommes une partie importante au conflit. C'est ce que l'Assemblée générale a déclaré. Une fois encore, telle est la réalité. Nous sommes les victimes principales du conflit. C'est pourquoi nous disons à M. Peres et à ceux qui l'appuient que sans le peuple palestinien, sans l'Organisation de libération de la Palestine et sa représentation, il n'y aura pas de négociation, il n'y aura pas de paix.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Conformément à la résolution 477 du 1er novembre 1950 de l'Assemblée générale, je donne maintenant la parole à l'Observateur de la Ligue des Etats arabes.

M. MAKSOUD (Ligue des Etats arabes) (interprétation de l'anglais) : J'ai demandé à prendre la parole pour répondre à la déclaration faite aujourd'hui par M. Peres.

Le ton et le langage utilisés dans cette déclaration avaient pour objet de faire apparaître toute réfutation déphasée, comme quelque chose de creux au vu des derniers "faits" et des conditions nouvelles.

M. Maksoud

Comme à l'accoutumée, M. Peres a utilisé de jolies platitudes, pour tenter, avec intelligence, d'obscurcir la réalité, pour éviter tout engagement précis. Il a tenté d'occulter les pratiques israéliennes dans les divers territoires occupés au Sud-Liban, où Israël maintient par procuration une milice illégale, qu'il équipe militairement et financièrement, dont il assure la logistique, et qui est soutenue par l'occupation israélienne; l'annexion de Jérusalem - ex cathedra et unilatérale; l'annexion du territoire syrien des hauteurs du Golan. Je ne veux pas évoquer ici le problème non résolu de Taba, partie intégrante du territoire égyptien. Autrement dit, au niveau des platitudes, il y a un niveau de belligérance auquel M. Peres semble s'opposer. En effet, parallèlement à cela il y a l'existence des ogives nucléaires, les missiles Leopard II et le démenti ridicule et constant des Israéliens quant à la possession de bombes atomiques et nucléaires.

M. Peres parle du quarantième anniversaire d'Israël. Il dit : "Nous sommes retournés à la source de notre foi" (supra. p. 22). Mais il se trouve que le lieu de naissance de différentes autres croyances est en Palestine également. Si chacun désire retourner aux sources de sa religion, beaucoup de pays cesseraient d'exister et beaucoup d'autres pays connaîtraient une explosion démographique. Qu'en est-il du lieu de naissance du christianisme? Les chrétiens vont-ils y retourner? S'il en était ainsi, il y aurait beaucoup d'autres colonies de peuplement dans cette région.

M. Peres dit que :

"En l'absence de processus de paix vibrant, les cieux pourraient redevenir capricieux." (supra. p. 23-25)

Que cela signifie-t-il? Nous sommes en faveur d'un processus de paix authentique. C'est pourquoi nous avons appuyé la Conférence internationale parrainée par les Nations Unies - non pas comme une cérémonie, mais comme un mécanisme bien structuré en vue d'amener une paix durable et globale conformément aux fondements de la jurisprudence des Nations Unies en la matière : le retrait de tous les territoires occupés et le droit des Palestiniens à l'autodétermination.

M. Peres a déclaré que les négociations ont pour objet de produire des solutions. Cela est correct. Mais ensuite il a ajouté une phrase : "Engager des négociations sans préjuger de leur issue" (supra. p. 26). Que cela signifie-t-il? C'est en effet le cœur du problème. Des négociations en vue de quoi? Sur quelles bases?

Dans l'histoire de la diplomatie, négocier a toujours signifié négocier des modalités, un calendrier et une issue définie. Lors de la révolution algérienne, le sujet des négociations avec la France n'était pas de savoir si l'Algérie avait droit à l'indépendance, mais comment amener l'indépendance. L'Inde et les autres pays du Commonwealth ont négocié avec les puissances coloniales, mais sur la base d'une issue crédible. La négociation a été le mécanisme par lequel le résultat désiré était structuré, construit et réalisé.

Mais quand M. Peres dit "engager des négociations sans préjuger de leur issue", ce qu'il veut, c'est noyer le poisson. Il envisage de négocier pour négocier, négocier pour tuer le temps, et au regard du conflit israélo-arabe, cela signifie négocier pour ratifier une conquête, une annexion et une occupation.

M. Peres dit que beaucoup de Palestiniens de la Rive occidentale semblent avoir compris que la violence ne mène nulle part. Mais les Palestiniens dans les territoires occupés n'ont jamais pensé que la violence pourrait mener quelque part. C'est aux autorités d'occupation que la violence est inhérente. Le danger de la violence vient des autorités d'occupation; il vient de la menace ou de l'emploi de la violence contre les mouvements de résistance et de libération. La violence de leur part est conçue pour maintenir l'occupation, alors que pour ceux qui résistent à l'occupation et cherchent leur liberté et leur indépendance, la violence est le dernier recours.

Puis, M. Peres lance un appel à l'Union soviétique et lui demande de "Permettre aux Juifs d'exprimer leur identité et ... de renouer avec leur destin sur la terre de leurs ancêtres." (supra. p. 27)

Où ces Juifs vont-ils s'installer - ces gens que nous appelons "nos frères" et qui demandent à l'Union soviétique de les autoriser à partir? Qu'en est-il des Palestiniens qui vivent dans les camps de réfugiés? L'Assemblée générale et les Nations Unies unanimes ont reconnu le droit inaliénable des Palestiniens de retourner dans leur patrie. Sont-ils oui ou non détenteurs des droits de l'homme? Seront-ils autorisés à retourner dans leur patrie?

M. Maksoud

D'après le critère invoqué, les individus doivent-ils être réunis à la patrie qui se trouve à l'origine de leur foi? De quelle idéologie s'agit-il? Et qu'en est-il des générations suivantes? Les individus de confession juive des Etats-Unis, veulent-ils eux aussi, être réunis à la patrie de leurs ancêtres? Mais de quoi parlons-nous? Ce sont là de puissantes idéologies qui portent en elles la germe expansionniste et qui sont inquiétantes, mais elles sont enveloppées dans des termes si mielleux qu'ils deviennent acceptables à l'Assemblée générale.

Voilà de fortes idéologies d'expansion et d'annexion. Alors, le représentant d'Israël a dit que ceux qui souhaitent participer à un processus de paix ne peuvent limiter leurs relations à un seul côté. Ceci pendant qu'il parlait de l'Union soviétique et de la Chine. Mais qu'en est-il des Etats-Unis qui ne reconnaissent pas l'OLP et qui ferment même son bureau d'information de Washington à un moment où l'OLP est reconnue par un plus grand nombre de pays que l'Etat d'Israël lui-même?

Ceci n'est pas un conflit, comme il le dit, entre ceux qui sont tournés vers le passé et ceux qui sont tournés vers l'avenir. Sa seule revendication à un Etat se fonde sur 2 000 ans d'histoire et il appelle cela être orienté vers l'avenir. La revendication du peuple palestinien, qui a été déraciné et a perdu tous ses droits depuis 40 ans, voilà de l'histoire contemporaine, alors que l'histoire ancienne est invoquée en tant qu'approche orientée vers l'avenir.

La séance est levée à 19 h 10.